

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1837 - 17 octobre 2003 - prix : 1 €

Se défendre, mais aussi changer la société



■ Sécurité sociale

**À la
baisse !**

p 5

■ Enseignement

**Moins de
moyens
plus
d'inégalités**

p 10

■ Peugeot- Citroën

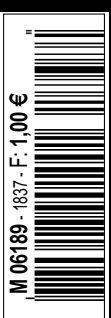
**Assez de la
précarité !**

p 16

Bolivie

**La population
en lutte**

p 8



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Sécurité sociale à la baisse.
- Manifestons contre les lois anti-immigrés.
- P 5 ■ Les chômeurs n'ont pas choisi d'être licenciés.
- 35 heures : Une loi qui profite surtout au patronat.
- Le MEDEF n'embauche que s'il peut licencier.
- P 6 ■ Projet de loi sur la négociation collective.
- P 7 ■ Budget logement : Une nouvelle attaque.
- Les travailleurs sociaux parisiens protestent.
- p 16 ■ Jospin, le retour.
- Prolongation des centrales nucléaires.

Tribune

- p 6 ■ C'est le voile qui exclut.

Dans le monde

- p 8 ■ Bolivie : La population en lutte.
- P 9 ■ Chirac au Maroc.
- Portugal : La politique du gouvernement contestée.
- Etats-Unis : De Terminator à Gouvernator.

Enseignement

- p 10 ■ Inégalité dans l'Education.
- Contre l'uniforme à l'école.
- P 11 ■ Collège de Bezons : Réduction d'horaire scandaleuse.
- Courrier des lecteurs : Mise en cause d'une institutrice.

Dans les entreprises

- p 12 ■ STMicroelectronics (Isère) : Renforcer la solidarité.
- La Poste (Grenoble) : Réorganisation des horaires.
- P 13 ■ Groupe Peugeot-Citroën :
- -Semaine de fermeture à Aulnay-sous-Bois.
- -750 intérimaires sur le carreau à Poissy.
- -Lutte des intérimaires à Sochaux.
- P 14 ■ Grève au musée Carnavalet à Paris.
- Privatisation du ménage scolaire à Orléans.
- Charasse contre les syndicats.
- p 15 ■ Flodror-Péronne : Unichips poursuit son plan.
- Renault Technocentre : Tentative de filialisation.
- "Service minimum" contre le droit de grève.

Prix Nobel de la Paix

UNE IRANIENNE MILITANTE POUR LES DROITS DES FEMMES

C'est donc une femme, iranienne, musulmane, militante des droits de l'homme et des droits de la femme dans son pays, Shirin Ebadi, qui vient de recevoir le prix Nobel de la Paix. Ce prix n'est certes pas une référence, ne serait-ce que parce que le Comité Nobel l'a attribué par le passé à des hommes comme Henry Kissinger ou Menahem Begin, mais le fait que Shirin Ebadi le reçoive a au moins pour conséquence de mettre sous les feux de l'actualité la difficile situation des femmes en Iran. Ce qui est sans doute un des motifs du choix du Comité Nobel.

En 1974, à l'âge de 26 ans, Shirin Ebadi était nommée juge, présidente du tribunal de grande instance de Téhéran, ce qui est rare pour une femme et a fortiori en Iran. C'était au temps du régime du Shah qui, s'il opprimait tout autant la population que le régime actuel, avait cependant des aspects plus modernistes se traduisant par plus de libertés pour les femmes, au moins celles de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie.

Après l'instauration de la République islamiste de Khomeyni, en 1979, elle fut destituée. Les intégristes islamistes désormais au pouvoir estimaient qu'une femme est par nature trop émotive pour pouvoir assurer de telles fonc-

tions ! Devenue avocate, elle prit alors des positions courageuses en défendant les droits des femmes et des enfants.

Après les émeutes de 1998



et 1999, elle défendit les étudiants et les intellectuels victimes de la répression du nouveau président de la République, Khatami, dont ils espéraient – et dont elle-même espérait – des réformes libérales. Elle le paya, en juin 2000, de 25 jours d'isolement en prison pour avoir enquêté sur les meurtres d'opposants et avoir diffusé un témoignage sur l'assassinat d'un étudiant.

Shirin Ebadi, comme elle le dit aujourd'hui, « a appris à surmonter sa peur. Sinon on vit avec elle de la naissance à la mort ». Elle est une femme, une intellectuelle libérale, d'un grand courage mais elle n'est

pas révolutionnaire. Du reste, le Comité Nobel n'a pas l'habitude de décerner son prix aux révolutionnaires et c'est en connaissance de cause qu'il a fait son choix, apportant ainsi son soutien à la fraction de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie iranienne qui souhaite voir se desserrer l'étreinte des mollahs.

Aujourd'hui, en Iran, Shirin Ebadi continue avec détermination et courage son combat, milite pour l'abolition des peines d'amputation et des peines de lapidation des femmes adultères ou supposées telles et, plus généralement, contre les discriminations sociales faites aux femmes.

Mardi 14 octobre, à son retour de Paris, la lauréate du Nobel de la Paix a été accueillie en triomphe à l'aéroport de Téhéran. Sa nomination au Nobel a sans doute été ressentie comme un encouragement par de nombreuses femmes iraniennes et par tous ceux qui aspirent à plus de libertés. Mais le combat contre l'oppression des femmes, de toutes les femmes, en Iran, ne peut pas être séparé du combat contre l'oppression sociale, contre le régime qui la maintient, y compris contre les tenants plus ou moins libéraux de ce régime.

Nelly MEYER

Fêtes de Lutte Ouvrière LE MANS

Samedi 18 octobre à partir de 16 h 30 Salle Pierre-Guédou - Quartier du Miroir

DIJON

Samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre La maison de Marsannay à Marsannay-la-Côte

GRENOBLE

Dimanche 9 novembre à partir de 11 h 30 Salle du Prisme à Seyssins

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 13 octobre 2003

■ Raffarin et ses ministres brodent depuis quelques jours sur le « climat de récession » en train de s'installer. C'est, en clair, le constat que l'économie va mal. C'est aussi une façon de justifier les mesures d'austérité qu'ils préparent contre le monde du travail et les services publics. Le gouvernement ne manquera pas de tenter de justifier ses pires mesures contre les classes populaires par une prétendue « nécessité économique » ou encore par les « exigences de Bruxelles ».

Qu'est-ce que cela signifie, que l'économie va mal ? Pour les salariés, c'est une évidence avec les licenciements, le chômage, la baisse du niveau de vie pour tous et la pauvreté pour beaucoup. Mais en même temps, nombre de patrons publient, à l'intention de leurs actionnaires, des communiqués de victoire se réjouissant du maintien, voire de l'accroissement de leurs profits.

Mais les entreprises qui affichent des profits retentissants n'investissent pas dans la production et surtout n'embauchent pas. Les patrons ne se laissent pas guider par les discours de Chirac qui croit voir des « signes de reprise » à brève échéance. Ils savent que les dirigeants politiques, quand ils ne mentent pas, disent n'importe quoi. Eux, ils ne croient qu'au profit. S'ils n'ont pas l'espoir de réaliser plus de profit rapidement en produisant et en vendant plus, ils n'investissent pas aujourd'hui. Ils

tenteront de faire autant et plus de profit en réduisant la masse salariale, en diminuant les effectifs, en freinant les salaires, en élargissant la précarité et l'instabilité pour les salariés.

Oui, avec des hauts et des bas, leur économie va mal depuis, au bas mot, trente ans. Mais, même dans les périodes de rémission où on nous disait que l'économie allait bien, les grandes entreprises continuaient à annoncer des plans de licenciements. Qui peut oublier que les gouvernements qui se sont succédé se sont acharnés à faire des économies sur les hôpitaux, sur l'Éducation nationale, sur les services publics indispensables, pour pouvoir consacrer de plus en plus d'argent au grand patronat ? Pour les gouvernements, aider l'économie a toujours été aider le patronat à faire plus de profit, avec des cadeaux fiscaux ou des diminutions de charges sociales. Et tous comblaient les trous que cela creusait dans le budget de l'État ou de la Sécurité sociale en raclant le fond des poches des salariés et des plus pauvres.

Ce n'est pas aux travailleurs de payer pour les fluctuations de la vie économique. C'est la sécurité de l'emploi et des salaires que le budget de l'État devrait garantir, pas la sécurité des profits.

Il n'y a évidemment pas à attendre de ce gouvernement, si fier d'être le bras armé du grand patronat, qu'il mène de plein gré une autre politique que celle que lui

demandent les possédants, même si cette politique mène à la catastrophe. Pas plus qu'on ne pouvait l'attendre de Jospin.

Pourtant, la catastrophe sociale est déjà là. Le patronat et le gouvernement sont en train de ramener la société des décennies en arrière, au chômage généralisé, à l'insécurité permanente de l'emploi, aux quartiers populaires lépreux, aux retraités mourant de faim dans des taudis, à la réapparition de maladies liées à la misère. C'est grave pour le monde du travail. C'est grave aussi pour toute la société.

Récession ou pas, la seule voie qui reste ouverte devant les travailleurs, la seule efficace, est de changer par leur mobilisation le rapport des forces avec le grand patronat et le gouvernement.

Mais, au-delà d'une réaction défensive du monde du travail, se pose un problème plus général. L'économie capitaliste, l'économie de marché, est une économie folle, imprévisible et inhumaine. Sa prolongation ne réserve à l'immense majorité de la population que des crises, la régression et l'appauvrissement.

Changer l'organisation sociale capitaliste, mettre fin à l'économie basée sur l'exploitation pour la majorité et le profit pour quelques-uns, devient une question de vie ou de mort, peut-être à brève échéance.

Arlette LAGUILLER

La prochaine réunion du **CERCLE LÉON TROTSKY** aura pour thème :
La Sécurité sociale et le système de santé
Vendredi 7 novembre à 20h 30

Théâtre de la Mutualité - 24 rue Saint-Victor - PARIS 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité) - Participation aux frais : 3 euros

Sécurité sociale À LA BAISSÉ

Pour combler le prétendu déficit de la Sécurité sociale, en particulier celui de la branche Maladie, Raffarin continue d'avancer ses pions, ou plutôt de faire avancer son rouleau compresseur, en préconisant des mesures qui vont toutes dans le même sens : faire payer les assurés, c'est-à-dire les travailleurs, les retraités, les chômeurs.

Lundi 13 octobre, il a mis en place, en grande pompe, un « Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie » composé de patrons, de médecins libéraux, de directeurs d'hôpitaux et de cliniques, de députés (5 de droite et 1 de gauche), et accessoirement de quelques syndicalistes. Jean-Pierre Raffarin leur a demandé de réfléchir d'ici à la fin de l'année aux mille et une manières de faire des économies dans « cette Sécurité sociale qui exprime nos idéaux de bien-être et de solidarité », dans ce « trésor social », ce « bien public ».

Voilà pour la galerie. Mais Raffarin, en bon pédagogue et pour être sûr du résultat des réflexions des experts, a tenu à dicter ce qu'il voulait trouver en demandant : « *Quel est le juste équilibre entre solidarité collective et responsabilité individuelle ?* » Et aussi : « *Faut-il couvrir dans les mêmes conditions une fracture du bras causée par une chute dans la rue, ou par un accident de ski ?* »

Mettre les réponses dans les questions, quelle habileté, quelle subtilité de la part du Premier ministre ! Et au cas où les sages n'auraient pas compris, il a mis les points sur les i, en dénonçant « *le sentiment de gratuité de notre système de santé* », et en faisant la distinction dans la protection sociale entre « *les besoins essentiels et d'autres plus subjectifs* ».

Sa nouvelle réforme, qu'il nous promet pour l'année 2004 (après les élections), c'est en fait la poursuite de la déprotection sociale. C'est la suite des mesures prises ces derniers mois (déremboursement total de 84 médicaments, abaissement du taux de remboursement de 65 à 35 % de 617 autres, hausse du forfait hospitalier, contrôle plus étroit de l'obtention du 100 % en cas d'opération chirurgicale, chasse aux arrêts de travail « injustifiés »). Le gouvernement veut faire considérer comme normal

que la Sécurité sociale ne couvre pas l'ensemble des domaines de la santé. Cela a toujours été vrai, en particulier pour tout ce qui concerne les soins dentaires, les lunettes et les appareils auditifs. Mais une part toujours plus importante est maintenant à la charge directe des assurés.

De fait, aujourd'hui, pour être correctement « couvert », il faut payer deux fois. Une fois par ses cotisations à la Sécurité sociale, une deuxième fois par les mutuelles complémentaires ou par les assurances privées. Eh bien la première protection, celle de la Sécurité sociale, celle qui permet, ou plutôt celle qui permettait à la grande majorité de la population d'être soignée, cette protection diminue d'année en année. Pour tous ceux qui ne peuvent pas se payer de mutuelle ou d'assurance complémentaire, cette diminution est dramatique. Elle concernerait, pour les chiffres les plus optimistes, 8 % de la population, soit 5 millions de personnes, sans compter les bénéficiaires de la CMU (Couverture maladie universelle).

Mais même pour ceux qui ont une « complémentaire », ces mesures, passées et à venir, vont avoir des conséquences financières importantes, car le prix des mutuelles et des assurances, déjà en augmentation, risque de s'envoler. Rien qu'avec les mesures déjà annoncées, les nouveaux transferts coûteront aux mutuelles 1 milliard d'euros. Les AGF, un des principaux assureurs complémentaires privés, ont déjà annoncé une augmentation de 3 % de leurs tarifs.

Les grands groupes d'assurances privées, qui ne rêvent que d'accéder un peu plus à cet énorme gâteau, se frottent les mains. Axa, Groupama et AGF multiplient les plates-formes téléphoniques pour prodiguer services et conseils, en offrant de couvrir ce que la Sécurité sociale ne rembourse plus. Raffarin leur a même promis un coup de pouce supplémentaire, en leur assurant qu'« *une juste place sera faite à ces acteurs engagés dans la gestion du risque maladie et dans l'amélioration de la prise en charge des dépenses de santé* ».

S'il y a un trou dans le budget de la Sécurité sociale, ce sont les gouvernements successifs, ceux de Balladur et de Jospin comme celui de Raffarin, qui l'ont creusé pour offrir généreusement des dizaines de milliards d'euros chaque année



Raffarin, à côté du ministre de la Santé, Mattei, et du président de « Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie ». Avenir menacé.

aux patrons et aux actionnaires. Ce sont les patrons qui en ont profité, en récoltant, en particulier avec les lois de Robien et Aubry, ces dizaines de milliards d'euros d'exonérations de cotisations qui auraient dû aller à la Sécurité sociale. Et en

maintenant au chômage de millions de travailleurs, en continuant à en licencier par dizaines de milliers, ils aggravent encore énormément ce déséquilibre.

Les réformes promises par Raffarin ne visent pas à amé-

liorer le système de santé, elles visent à faire payer encore plus les travailleurs pour leur santé. Contrairement aux mensonges gouvernementaux, elles auront pour résultat de détruire encore un peu plus la santé de chacun.

Contre la loi Sarkozy et pour les droits des travailleurs immigrés MANIFESTONS LE 18 OCTOBRE

Le contenu de la loi Sarkozy sur l'immigration et le droit d'asile n'est pas encore totalement défini. Le gouvernement, le Parlement, le Sénat débattent, proposent, amendent. Mais il est clair que l'objectif de cette nouvelle législation est de rendre encore plus précaire et plus difficile la situation des travailleurs immigrés en situation irrégulière.

Le problème de la régularisation des sans-papiers reste entier et la nouvelle législation, autant et plus que l'ancienne loi, les condamne à continuer à vivre dans la précarité et sous la menace d'expulsions, auxquelles le gouvernement préconise de recourir plus systématiquement.

L'accès à un titre de résident devrait être repoussé à cinq ans et ne sera possible que si l'immigré a respecté les obligations qui auront été définies lors de la signature d'un contrat d'intégration trans-casier.

Dans le but d'empêcher que des étrangers venus comme touristes s'installent en France, les personnes qui les hébergent devront payer une taxe, se soumettre à des contrôles fréquents, et notamment prouver que leur hôte a bien quitté le territoire à

l'expiration de son visa.

Après avoir projeté de sanctionner d'une amende et d'une interdiction de séjour sur le territoire de trois ans les travailleurs clandestins immigrés, le Sénat et Sarkozy ont repoussé cette mesure dont l'annonce avait soulevé un tollé. Mais l'idée d'une telle sanction n'est pas pour autant abandonnée.

Ce ne sont là que quelques exemples des menaces qui pèsent sur les travailleurs immigrés qui n'ont pas pu obtenir leurs papiers et les réclament. Mais ce ne sont pas les seules.

En mettant en avant sa remise en cause de l'ancien système de la double peine, Sarkozy prétend mener une politique réaliste et ouverte. Il précise qu'il n'est pas hostile à un recours à l'immigration. Mais sur ce terrain les projets encore imprécis que le gouvernement évoque viseraient à mettre à la disposition du patronat une main-d'œuvre bon marché, qui manque dans des secteurs mal payés comme le bâtiment ou la restauration par exemple. Les travailleurs migrants viendraient pour un contrat précis et limité pendant la durée duquel ils seraient en situation régulière ; puis ils n'auraient plus qu'à trouver

un autre contrat, partir ou devenir des sans-papiers.

En attendant ce sont des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs étrangers qui vivent dans des conditions difficiles parce qu'ils n'ont pas leurs « papiers », des dizaines de milliers d'autres qui ne peuvent faire venir leur famille. Ce sont aussi des demandeurs d'asile menacés dans leur pays qui se voient refuser le droit de séjourner légalement en France. C'est la multiplication des centres de rétention et des expulsions.

Dans diverses villes, et cette semaine à Paris où plusieurs centaines de sans-papiers ont occupé la Maison des Gens de lettres, les organisations des sans-papiers organisent des actions. Des manifestations doivent avoir lieu ce samedi.

C'est pour protester contre la situation faite aux sans-papiers que Lutte Ouvrière appelle à participer à la manifestation organisée à Paris par la coordination nationale des sans-papiers.

**SAMEDI 18 OCTOBRE
à 14 heures
place Denfert-Rochereau
à PARIS**

LES CHÔMEURS N'ONT PAS CHOISI D'ÊTRE LICENCIÉS !

« Je ne fais pas mien le jugement d'une France paresseuse », affirme Fillon, le ministre des Affaires sociales, dans un entretien au journal *Le Monde* du 14 octobre 2003. Mais ses autres déclarations contredisent ces propos et renforcent la propagande gouvernementale contre les 35 heures et plus généralement les salariés accusés de mettre l'économie en péril.

Fillon prétend se faire le porte-parole de « ceux qui travaillent beaucoup et ont des revenus modestes » et qui « ne comprennent pas » que l'on paie des gens à ne rien faire. Il ne parle bien évidemment pas des rentiers ni des boursicoteurs qui s'enrichissent en laissant leur argent « travailler » à leur place, ni des oisifs qui ne font d'autres efforts que de récupérer les dividendes de leurs actions. Non, Fillon s'en prend aux chômeurs qui se complairaient dans leur sort et ne feraient rien pour reprendre une activité : « Il ne s'agit ni de stigmatiser les chômeurs comme étant tous paresseux – ah bon, il y aurait, selon le ministre, des chômeurs qui ne seraient pas paresseux ! – ni de les considérer toujours comme de simples victimes (...). Certains se sont installés dans l'assistance, inconsciemment souvent, consciemment parfois ». Comme si, au moment de licencier les tra-

vailleurs de leur entreprise, on leur avait demandé leur avis et laissé le choix entre partir ou rester au travail ! Comme si, après les avoir mis de force au chômage, les patrons leur avaient proposé ensuite des dizaines



d'emplois qu'ils auraient refusés – alors que des régions entières sont sinistrées à la suite de plans de licenciements massifs !

Les travailleurs licenciés n'ont jamais demandé à « s'installer dans l'assistance », comme Fillon le prétend. Laisser entendre que les chômeurs sont dans leur ensemble des paresseux responsables de leur situation, c'est oublier les vrais responsables, les patrons qui les privent de travail et qui, eux, bénéficient de la situation, ne serait-ce que par la pression que le chômage exerce pour imposer de bas salaires aux travailleurs encore en activité.

Le discours de Fillon et de ses compères encourage le patronat à licencier comme il l'entend, en même temps qu'il flatte les préjugés antiouvriers de l'électorat réactionnaire.

M. L.



35 heures

UNE LOI QUI PROFITE SURTOUT AU PATRONAT

Dans sa campagne contre les 35 heures, le gouvernement met en avant le coût de cette réforme pour les finances publiques. Le ministre du Budget Alain Lambert a récemment avancé le chiffre de 15 milliards d'euros par an.

Cet argument, largement repris par les médias, laisse entendre que ces dépenses seraient liées à la réduction du temps de travail et profiteraient

essentiellement aux salariés. Rien n'est plus faux. En réalité, ces gens-là cherchent à occulter le fait que le surcoût pour le budget de l'État est constitué principalement par les exonérations de charges sociales consenties au patronat lors de la mise en place de la loi Aubry. Prétextant le relèvement du Smic lié aux 35 heures, l'actuel gouvernement a d'ailleurs accru ce dispositif, portant à 19 milliards d'euros le coût global de ces cadeaux au patronat pour 2004.

C'est ainsi une somme considérable qui est chaque année détournée du budget de l'État. Pour un même montant, le gouvernement pourrait créer directement plus de 650 000 emplois rémunérés sur la base de 1 500 euros par mois !

Et les patrons ne sont pas seulement bénéficiaires grâce aux allègements de charges qu'ils ont obtenus. Car si certaines caté-

gories de travailleurs y ont gagné des jours de congé supplémentaires, l'application de la loi Aubry s'est surtout traduite par une aggravation des conditions de travail, avec un nouveau calcul des temps de travail conduisant à une diminution des temps de pause, une plus grande flexibilité des horaires, la banalisation du travail le samedi, et le non-paiement en heures supplémentaires de la plupart des dépassements d'horaire.

Le Medef se garde d'ailleurs bien de réclamer l'abrogation de cette loi, et encore moins des subventions qui vont avec. Il se contente de revendiquer des aménagements et plus de souplesse dans l'application de la loi, afin de soumettre encore plus les salariés aux aléas de la production, en les payant le moins possible.

Quant aux gouvernements qui se sont succédé depuis la mise en place de la loi Aubry, ils n'ont pas agi différemment avec les salariés qui relevaient de leur compétence. Dans les services publics comme les hôpitaux, l'enseignement ou les transports, aucune embauche n'est venue compenser la réduction du temps de travail, ce qui a entraîné une détérioration des conditions de travail pour les salariés et des services rendus aux usagers.

LE MEDEF N'EMBAUCHE QUE... S'IL PEUT LICENCIER

Semaine après semaine des licenciements collectifs ne cessent d'être annoncés partout dans le pays. Toutes les branches d'activité sont touchées. Des entreprises qui avouent pourtant des profits conséquents licencient sans vergogne, sans entrave et sans conséquences pour leurs actionnaires.

Les limites légales réglementant les décisions patronales de licenciements collectifs n'ont cessé d'être réduites. Pourtant pour le Medef c'est encore trop. Au point que ces pauvres patrons, d'après un de leurs porte-parole, tremblent de peur à l'idée d'embaucher des salariés dont ils ne seraient pas sûrs de pouvoir ensuite se débarrasser. Pour les libérer de cette crainte,

le Medef se propose de revoir la législation dans le cadre de négociations avec les syndicats consacrées au « traitement social des restructurations ». Il faut en finir, dit-il, avec des « procédures longues et complexes » accompagnées de trop « d'incertitudes juridiques ».

Par exemple pour procéder à des licenciements économiques, ne pourrait-on pas se contenter d'un accord négocié et signé dans l'entreprise ? La loi Fillon de janvier 2003 prévoit déjà la possibilité de tels accords. Pour le licenciement de moins de vingt salariés l'entreprise ne serait plus tenue de proposer un plan social. « Les ruptures du contrat de travail fondées sur le refus d'une modification de ce contrat » ne seraient plus recon-

nues comme des licenciements économiques. Le but de ces revendications patronales est clairement de diminuer le nombre de licenciements économiques « accompagnés » d'un plan social. Du même coup les patrons entendent réduire les possibilités de recours légaux pour les salariés et les syndicats, en limitant un peu plus les délais requis pour pouvoir entreprendre une action en justice.

Les patrons poussent leurs pions. Ils savent avoir l'oreille du gouvernement Chirac-Raffarin. Ils pourraient s'apercevoir un jour – et le plus tôt sera le mieux – que, contrairement à ce que disait Raffarin, la rue peut aussi faire la loi.

Alain VALLER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

C'EST LE VOILE QUI EXCLUT

La décision du conseil de discipline du lycée Henri Wallon à Aubervilliers d'exclure deux élèves portant le voile, sur fond de relance de l'offensive politique islamiste en cette rentrée scolaire 2003, suscite de vives discussions. Surtout entre enseignants, parents, et plus largement militants de gauche et d'extrême gauche qui pourtant sont contre tout étalage de signes religieux et contre toute ségrégation sexiste à l'école. Au sein du MRAP, du PCF, comme au sein de groupes d'extrême gauche trotskystes, on voit des « féministes », hommes et femmes, défendre la tolérance au port du voile ! Des camarades des Jeunesses communistes révolutionnaires (liées à la LCR) ont ainsi édité un tract portant pour titre « Pour l'égalité des droits, non à l'exclusion des filles voilées ! » appelant au « Rassemblement contre l'exclusion de Alma et Lila » le mardi 7 octobre devant le lycée Henri Wallon d'Aubervilliers.

Selon ces camarades, « la lutte contre l'oppression des femmes et contre les idéologies religieuses réactionnaires ne peut se construire par des exclusions », et d'affirmer que dans un contexte d'offensive du gouvernement et du patronat pour diviser le camp des opprimés, il faudrait rester tous soudés, enseignants et immigrés. Bref, il faudrait user de tolérance, de persuasion, de conviction, d'aucun interdit assimilable à du racisme anti-immigré... Bref de vertus démocratiques dont des militant(e)s du SNES d'un lycée de Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord, se mordent les doigts qu'elles aient ouvert la porte à 50 élèves voilées, contre 2 ou 3 il y a quelques années.

La « démocratie » n'est-elle pas une fausse barbe pour renoncer au combat ?

Certains, dans la gauche socialiste et communiste, disent surtout défendre l'école laïque, prétendument neutre. Notables et gouvernements de gauche n'ont pourtant guère protégé l'école publique contre l'idéologie catholique dominante, ni par les programmes ni par les subsides détournés vers l'école confessionnelle. Sans parler du maintien du statut spécial de l'Alsace-Moselle. Mais aujourd'hui et avant tout, dans l'affaire du voile, il y a le combat à mener pour la liberté des femmes et contre l'influence de l'extrême droite islamiste qui se cache à peine, derrière le foulard.

Il ne s'agit pas simplement, comme affirment certains, de respecter des jeunes filles qui seraient attachées à une culture, une tradition, une mode vestimentaire ou des convictions personnelles. Depuis quelques temps, des courants politiques réactionnaires saisissent les opportunités de prendre barre sur le milieu maghrébin qu'ils estiment déstabilisé par le chômage, la misère, l'exclusion et le racisme, sans oublier la politique impérialiste guerrière dans le Golfe et ailleurs. Les islamistes ont choisi de s'appuyer sur des préjugés courants à l'égard des femmes pour se développer. Ils ont fait du voile leur drapeau. On a pu voir le résultat en Iran, en Afghanistan, en Algérie quand ils

ont mené leur offensive contre les femmes par des agressions violentes de femmes non-voilées. Il ne faut pas leur céder en France, où ils peuvent aussi imposer aux jeunes filles de passer du « petit fichu » au « grand foulard », puis au grand voile qui recouvre entièrement le corps et le visage, les yeux seuls vaguement discernables derrière un grillage ! Derrière ce fatras moyenâgeux, il y a la place imposée à la femme, l'enfermement à la maison dans son seul rôle d'épouse et de mère, pour un seul homme qu'elle n'a pas choisi ; il y a ces fameuses règles communautaires selon lesquelles les femmes ne devraient pas aller à l'école, même pas l'école coranique ! De plus en plus, celles qui ne porteront pas le voile seront des mécréantes, des filles méprisables, que de petits caïds de banlieue s'autoriseront à violenter voire assassiner. Si on laisse faire, pour deux jeunes filles réellement volontaires pour porter le voile, des milliers d'autres seront contraintes à le faire par peur des « frères », même si leurs parents n'avaient nullement le désir de le leur imposer. L'essentiel pour nous est précisément le sort des filles du milieu maghrébin qu'il ne faut pas abandonner aux pressions réactionnaires. Une majorité d'entre elles demande clairement que l'intolérance au voile à l'école continue à les protéger. Raison primordiale de mener le combat pour que l'école garde ce petit avantage sur l'ensemble de la société, de les soustraire autant que faire se peut aux pressions des divisions ethniques, raciales, religieuses et communautaires.

Ceux dans l'extrême gauche qui défendent le « droit au voile » croient probablement confirmer, comme si besoin était, leur anti-racisme voire antifascisme. Un vrai contresens par rapport aux positions de l'extrême droite française qui prêche le « communautarisme », la différence, la ségrégation. La droite et l'extrême droite mèneraient campagne contre la communauté musulmane et l'Islam ? Au contraire, la droite cherche à s'appuyer sur des milieux traditionalistes et religieux, d'où l'institution récente d'un Conseil de la communauté musulmane qui place la communauté issue du Maghreb sous l'égide des religieux. Raffarin, comme les gouvernants qui l'ont précédé, cherche à éviter de prendre une position claire, abandonne les enseignants et les proviseurs et les contraint à fermer les yeux ou à se battre seuls en assumant tous les risques et les coups.

Le débat, mais surtout le combat reste à poursuivre. Notre solidarité avec le milieu ouvrier maghrébin ne passe pas par la « tolérance » à ses préjugés, derrière lesquels avancent des courants politiques réactionnaires. Notre combat pour l'égalité entre les sexes passe entre autres par « l'intolérance » au voile à l'école.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 29 (septembre-octobre 2003), bimestriel publié par la Fraction

● **Dossier** : L'altermondialisation : Réforme ou révolution ? Aménagement ou renversement du capitalisme ? Dans quel camp est donc le mouvement altermondialiste ?

● **Articles** : le « sauvetage » de la Sécu par le gouvernement ; l'été chaud des intermittents du spectacle ; l'enlèvement américain au Moyen-Orient ; la guerre menée par Blair aux réfugiés en Grande-Bretagne.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Projet de loi sur la négociation collective

DU GRAIN À MOUDRE POUR LES SYNDICATS

Le gouvernement a dans ses cartons un projet de loi modifiant les conditions de ce que l'on appelle abusivement le « dialogue social ». Même si d'ici la loi définitive bien des modifications peuvent intervenir, la principale nouveauté sera l'introduction du principe majoritaire pour valider les accords interprofessionnels, de branche ou d'entreprise. Cette innovation procède en partie du désir gouvernemental d'afficher, à quelques mois des élections, un visage un peu moins revêché sur le terrain social, et d'apparaître sans frais comme partisan du « dialogue », en s'appêtant à donner un os à ronger aux grandes confédérations syndicales, en particulier à la CGT.

DIALOGUE SOCIAL



Jusqu'à présent, la signature d'un seul syndicat, fût-il nettement minoritaire, suffit à valider un accord. Grâce à cela, les patrons ont pu négocier bien des accords d'entreprise sur les 35 heures : avec un seul syndicat à la signature complaisante, les patrons ont pu imposer des conditions qu'excluaient les syndicats recueillant une majorité des suffrages du personnel. C'est en vertu de cette règle que l'accord diminuant les allocations des intermittents du spectacle a pu être adopté avec l'aval de trois syndicats représentant ensemble 12 % des voix aux élections professionnelles.

La nouvelle loi mettrait donc un terme à ce type de situations, en imposant à chaque niveau que les accords soient approuvés par les syndicats représentant la majorité des voix des salariés. Pour des raisons faciles à comprendre, cette revendication était chaudement appuyée par les deux principales centrales, la CGT et la CFDT, tandis qu'elle était combattue par les plus faibles (FO, CFTC et CGC). Car si les premières ne pourront ainsi plus être écartées aussi facilement de la table des négociations, les secondes, à l'inverse, risquent dorénavant de passer dessous.

Cela dit, si cette nouvelle procédure peut faire croire à une meilleure garantie face à la toute-puissance patronale, cette garantie est toute relative, tout comme le souci de « démocratie » qu'elle semble introduire.

D'abord, parce que, dans chaque branche, la modification des règles sera elle-même soumise à l'obligation que les syndicats minoritaires ne s'y opposent pas. Ceux-ci ayant plus à perdre qu'à gagner à ce changement, il y a fort à parier en l'état actuel des choses que bien peu de branches passeront au système majoritaire. Le texte de François Fillon s'avèrerait alors un pétard mouillé.

Mais même si le principe majoritaire devait, d'une manière ou d'une autre, être imposé, il ne pourrait constituer un point d'appui pour les salariés que si les plus grandes centrales syndicales prennent fermement la défense des intérêts des travailleurs dans les négociations avec le patronat.

Le cas de la confédération CFDT est significatif : depuis plusieurs années, elle s'est clairement positionnée comme un syndicat prétendument de « proposition », disons plus justement d'approbation des propositions patronales et gouvernementales (signant récemment les accords sur la retraite et ceux sur l'indemnisation des intermittents du spectacle). Mais la CGT, qui se montre un peu moins empressée de signer tout et n'importe quoi, a évolué ces dernières années dans la même direction, comme en témoigne sa récente signature de l'accord sur la formation continue des salariés.

En rendant la signature de la CGT nécessaire pour l'adoption d'un certain nombre de textes, le calcul du gouvernement est de l'encourager à se sentir encore plus « responsable », et partie prenante de cette concertation qui est un piège, si l'on se place du point de vue des salariés.

Au passage, le texte étend la possibilité pour des accords d'entreprise de constituer des dérogations aux accords de branche. Ce point n'est pas annexe, puisqu'il peut rendre caduc, au niveau de chaque entreprise, les accords signés à un autre niveau, laissant de la sorte le dernier mot à chaque patron.

Au final, s'il est difficile de savoir quelle sera la portée du texte définitif, il est probable que ses effets, au mieux, seront un acquis pour les appareils syndicaux et la porte ouverte à la remise en cause des accords signés au niveau des branches, et du coup, signés au plan national.

Jean RAYNARD

Budget logement 2004 : ENCORE UNE ATTAQUE CONTRE LES PLUS DÉMUNIS

« Le logement devrait être considéré comme une cause nationale, le logement social comme une priorité » ont déclaré plusieurs syndicats et associations dans un communiqué transmis aux parlementaires, mercredi 8 octobre, pour protester contre le budget prévu en 2004.

A juste titre, car la situation est catastrophique. Le budget réservé au logement, loin de permettre de rattraper les retards accumulés, va les aggraver : il est globalement en recul de 7 % par rapport à 2003. Tout est revu à la baisse : la production de logements, la réhabilitation de ceux qui existent, les aides à l'accès et au maintien dans le logement. Faute de moyens, la situation ne peut qu'empirer alors que de plus en plus de familles aux revenus modestes sont contraintes d'habiter dans des logements insalubres, dans des taudis, quand elles ne sont pas en situation d'errance urbaine, passant de centre d'hébergement en hôtel ou à l'accueil chez des amis ! Nul doute qu'on verra cet hiver encore des cortèges de sans-abri se réfugier la nuit dans les bouches de métro pour échapper au gel et à la mort !

On mesure toute l'hypocrisie du ministre de l'Équipement et du Logement, Gilles de Robien, qui, à la fin août, avait déploré les « interminables files d'attente des 1,3 million de demandeurs d'HLM, la persistance du logement indigne, les hausses inconsidérées de loyers à Paris et dans plusieurs zones tendues ». Et celle de Raffarin, sur M6, qui déclarait de son côté vouloir mettre « le paquet » sur la question du logement. Des mots !

Aux discours creux se sont ajoutés les mensonges. Ainsi, le même de Robien prétend que l'année prochaine 80 000 logements sociaux seront construits, ce qui est faux ; il s'agira plutôt de la moitié. Car dans le

chiffre de 80 000, le ministre inclut 20 000 logements qui seront démolis puis reconstruits ; ce ne seront donc pas de nouvelles constructions. Il compte également près de 15 000 logements pour lesquels les plafonds de ressources sont supérieurs de 130 % à 150 % aux plafonds HLM et qui ne font pas véritablement partie des logements sociaux.

Et de toute façon, ces chiffres sont loin de répondre aux demandes urgentes de tous ceux qui cherchent à se loger et qui disposent de faibles revenus, notamment en Ile-de-France où les loyers sont exorbitants. Le moindre petit studio ne se loue pas au-dessous de 500 ou 600 euros et encore faut-il en trouver un disponible. C'est le même problème pour le logement HLM qui coûte en moyenne 20 % plus cher à Paris que dans une grande agglomération de province et les délais d'attente pour l'obtenir durent souvent des années. La pénurie de logements et la cherté des loyers contribuent à repousser toujours plus loin des villes, là où le terrain est moins cher, les travailleurs qui se trouvent alors confrontés à de pénibles et coûteux problèmes de transports.

Selon différentes estimations, probablement en-deçà des réels besoins, il faudrait produire, pour commencer à inverser la tendance, de 90 000 à 120 000 HLM, sur un total de 320 000 à 350 000 logements annuels. Au lieu de cela, depuis les sept dernières années, la production moyenne de logements est inférieure à 305 000 logements, avec seulement 50 000 HLM. Cela fait des années que les différents gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, ne prennent aucune mesure sérieuse permettant de faire face à la pénurie de logements !

Aujourd'hui où l'État veut faire des économies, il entend soutenir de moins en moins les secteurs publics et aidés comme les HLM. De plus, les aides per-

sonnelles, dont bénéficient près de quatorze millions de personnes, vont être réduites de 4 %. Le ministre du Logement peut toujours proclamer son intention de faciliter l'accès à la propriété des ménages les plus modestes en Ile-de-France et promettre à 5 000 locataires en HLM des mesures fiscales incitatives pour devenir propriétaires, c'est ridicule et dérisoire !

En réalité, dans le domaine du logement comme dans tout ce qui se vend, s'échange, se loue, on se désintéresse de tout ce qui n'est pas rentable. C'est la règle en système capitaliste et



Manifestation des travailleurs sociaux de Seine-Saint-Denis le 15 mars 2003.

c'est pourquoi il est urgent de renverser ce système pour faire la place à une société où prévaudra la satisfaction des besoins de tous, à commencer par ce besoin élémentaire d'avoir un toit digne de ce nom.

Et dans l'immédiat, que pourrait-on faire ? D'après l'association Droit au Logement, il y a aujourd'hui plus de 135 000 logements vacants à Paris et deux millions de logements vides en France. Il y aurait un moyen simple et rapide de mettre fin à la situation des sans-logis en réquisitionnant sans délai les logements vacants habitables !

Dominique MATHIEU

Pénurie de logements LES TRAVAILLEURS SOCIAUX PARISIENS PROTESTENT

Après ceux de Seine-Saint-Denis, les travailleurs sociaux de Paris se sont organisés en « Collectif parisien des travailleurs sociaux pour le droit au logement ». Mercredi 15 octobre, ils se sont rassemblés à plusieurs centaines sur le parvis de l'hôtel de ville. Les manifestants, s'adressant au maire Bertrand Delanoë, scandaient : « Bertrand, des logements maintenant ! » ou « Travailleurs sociaux en colère ».

En ce qui concerne Paris, le collectif recense plus de cent mille demandeurs de loge-

2002. Il est passé de 854 à 1 501. Le parc locatif social est saturé sur Paris et les familles ont de plus en plus de difficultés à conserver leur logement. Et quand on est sur les listes d'attente dans le secteur social, il faut compter en moyenne six ans pour un studio, neuf ans pour un F2 ou un F3 et dix ans pour un F4 !

Dans le même temps, dans le secteur privé, le montant des loyers est le plus élevé du pays. En région parisienne, les loyers du secteur privé sont quatre ou cinq fois plus importants que dans le secteur social. Et ils sont en augmentation constante.

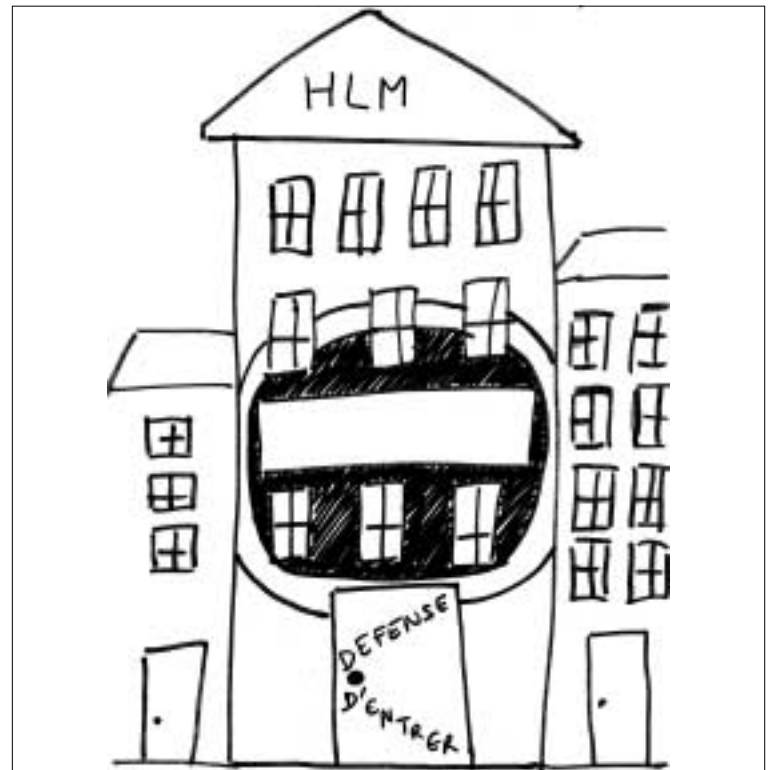
Le droit au logement, pourtant inscrit dans la loi, est donc bafoué. Les travailleurs sociaux mobilisés refusent de servir de caution à ce déni de droit. Ils dénoncent la responsabilité des pouvoirs publics qui, depuis des années, ne font plus du logement une priorité, ce qui est à la fois source de la pénurie de logements sociaux et de la hausse des loyers dans le secteur privé.

Ils demandent donc l'application immédiate de la loi de réquisition, l'attribution de logements sociaux inoccupés, le maintien et l'application de l'article de loi obligeant les communes urbaines à réaliser au moins 20 % de logements sociaux. Pour faire aboutir ces revendications, les travailleurs sociaux vont maintenant essayer de coordonner leur action à l'échelle de l'ensemble de la région parisienne en regroupant les différents collectifs.

J. F.

ments, dont 68 000 disposent de ressources correspondant aux logements les plus sociaux (dits PLATS). Or, chaque année, 800 logements de cette catégorie sont attribués. A ce rythme-là, il faudrait 85 ans pour satisfaire la demande actuelle.

Or, le nombre de ménages expulsés a doublé entre 1999 et



Une des pancartes brandie lors de la manifestation.

Un général qui ne torture pas seulement la vérité

Le général Maurice Schmitt vient d'être condamné pour diffamation. Il s'était distingué en traitant de « menteurs » et d'« affabulateurs » les auteurs de deux livres de souvenirs sur la guerre d'Algérie.

Dans l'un d'eux, Henri Pouillot, auteur de *La Villa*

Susini, racontait sa vie d'appelé confronté à la torture. Quant à Louise Ighilahriz, liée au FLN algérien, elle retraçait dans *L'Algérienne*, les semaines de tortures et de viols infligés par les corps spécialisés de l'armée française.

Plus de quarante ans après,

il existe encore des militaires pour nier l'évidence et pour vouloir cacher la vérité comme on cache au regard un tas de poussière en le glissant sous le tapis. Eh bien, pour cette fois, en voilà un qui s'est pris les pieds dedans.

J. R.

Bolivie

Pour ne pas laisser brader les richesses du pays

LA POPULATION EN LUTTE

En Bolivie, le week-end des 11 et 12 octobre, neuf personnes ont été tuées par les forces de l'ordre au cours d'affrontements entre des manifestants et l'armée dans une banlieue de la ville où siège le gouvernement, La Paz. Les manifestants, des paysans planteurs de coca et des ouvriers d'entreprises publiques en cours de privatisation, protestent depuis plusieurs semaines, notamment contre l'exportation de gaz naturel aux États-Unis et au Mexique, via le Chili.

C'est en août 2002 que l'actuel président, Sanchez de Lozada, candidat du MNR (le vieux Mouvement National Révolutionnaire, qui n'a rien de révolutionnaire puisque c'est plutôt le parti des grands propriétaires) avait été désigné au terme d'une élection où il avait obtenu 22 % des suffrages, tandis qu'un leader paysan, dirigeant du MAS (Mouvement pour le Socialisme), Evo Morales, obtenait de son côté 21 % des voix. Ce dernier est très populaire dans les milieux de planteurs de coca mobilisés contre les programmes anticoca imaginés à Washington pour lutter contre les trafics de drogue. Car, si les Boliviens sont grands consommateurs de coca, une plante qu'ils mâchent pour tromper les vertiges d'un pays situé pour l'essentiel en haute altitude, cette plante est aussi la base de la cocaïne.

75 % de la population dans une misère extrême

Les programmes d'éradication de la production de coca, et des difficultés économiques identiques à celles de l'ensemble de l'Amérique latine, qui ont conduit à des effondrements spectaculaires comme celui de l'économie argentine, expliquent la chute de l'économie, dont la croissance entre 1995 et aujourd'hui a été ramenée d'un taux de 5 % à 1 %. 75 % des 8,7 millions de Boliviens vivent dans une très grande pauvreté. Les 20 % les plus riches – essentiellement les Blancs et les métis – accaparent 54 % de la richesse nationale

tandis que les 20 % les plus pauvres n'ont que 4 % de cette richesse à se partager. Beaucoup émigrent dans les pays voisins. Pour eux, même l'Argentine ravagée par la misère et la faim offre des perspectives attrayantes avec ses « petits boulots ».

Comme ses prédécesseurs, l'actuel président a eu beaucoup de mal à imposer les mesures d'austérité exigées en échange des prêts du Fonds Monétaire International. Pour enrayer un déficit budgétaire qui a tendance à se creuser, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que d'augmenter les impôts et diminuer les salaires et les pensions, ce qui ne pou-

poursuivre cette culture qui est leur seule source de revenus.

La défense du gaz naturel a uni tous les mécontents

La protestation combinée des paysans et des planteurs de coca avec celle des ouvriers des entreprises en cours de privatisation, qui dénoncent notamment les exportations de gaz en direction des États-Unis et exigent la nationalisation de ce secteur, a assez vite convergé et paralysé la ville de Cochabamba, celle qui a élu le député paysan Evo Morales. Celui-ci a appelé à une grève nationale illi-

gions. « *Le gaz nous appartient de droit, le récupérer et l'industrialiser est un devoir* », scandaient les manifestants.

Le gouvernement a évoqué l'idée de consulter la population, mais Morales a fait valoir qu'un million de Boliviens mobilisés contre la privatisation du gaz, bradé à des compagnies étrangères, c'est une consultation bien suffisante. Le gouvernement a finalement eu recours à la force et mobilisé l'armée et la police pour empêcher les barages routiers et réprimer les manifestants, sans succès. La ville d'El Alto, au sud de La Paz, où se trouve l'aéroport de cette ville, a été paralysée à son tour.

personne et conserver les rênes du pouvoir, le président agite la menace d'un coup d'État de l'armée contre lui. En attendant, c'est lui et son armée qui se comportent comme des putschistes : depuis le début de ces événements, au moins 70 personnes ont trouvé la mort et 150 ont été blessées. Et ces assassinats ont plutôt fait monter la colère.

Lundi 13, tandis que le vice-président prenait des distances vis-à-vis du président bolivien, ce dernier annonçait qu'il suspendait l'exportation de gaz et relançait l'idée d'une consultation de la population. Mais il n'était pas sûr qu'il parvienne à reprendre le contrôle de la situation : l'opposition réclamait toujours sa démission et, lundi, La Paz restait paralysée par la grève illimitée.

Mardi 14, la grève s'était généralisée à d'autres villes, notamment Oruro, Potosi et Cochabamba. Le lendemain, elle s'étendait au reste du pays. Deux colonnes d'environ 10 000 ouvriers et paysans, à l'appel de la COB, s'étaient mises en marche en direction de La Paz. Le quartier administratif de La Paz, la place Murillo, où se trouve le palais du gouvernement, la chancellerie et le Parlement, était sous la protection de l'armée et de ses tanks, mais le chef de l'armée déclarait publiquement que l'armée entendait défendre la Constitution mais « *pas appuyer le président en tant que personne* ». Les banques ont décidé de suspendre toutes leurs opérations dans tout le pays. Malgré cela, le président Gonzalez de Lozada disait toujours ne pas vouloir renoncer.

La population veut garder le contrôle du gaz, car elle sait bien que c'est une des premières sources de richesse du pays, la deuxième réserve naturelle d'Amérique latine après celle du Venezuela. Et elle ne veut pas que cette richesse profite d'abord à des grandes compagnies privées, alors que les Boliviens manquent de tout. On le voit, une fraction de la population bolivienne est consciente, et prête à lutter pour contrôler ce qui est fait des richesses qu'elle produit et finalement de l'économie.

Jacques FONTENOY



Des paysans bloquent une route à l'aide de pierres aux environs de La Paz, le 23 septembre.

vait qu'alimenter une crise sociale devenue explosive.

La crise a commencé en septembre dernier par des barrages routiers organisés par les organisations de paysans et indigènes, les organisations indiennes – 80 % de la population, et généralement les plus pauvres – étant une force importante. Elles demandaient que l'actuel gouvernement applique les promesses du précédent président, le général Banzer, ex-dictateur devenu président « démocratique », décédé en 2002. Celui-ci avait promis en 2000 de satisfaire 72 revendications paysannes, concernant notamment des distributions de terres et un développement de la mécanisation. Un millier d'agriculteurs membres de la confédération syndicale paysanne se lançaient en même temps dans une grève de la faim, tandis que les planteurs de coca réclamaient de

mitée et à des barrages routiers contre l'exportation de gaz, soulignant que l'actuel président cherche à exporter le gaz via le Chili parce qu'il a des intérêts personnels dans certaines entreprises de ce pays. Le président se défend en expliquant que la Bolivie n'ayant pas de littoral, il lui faut bien traiter avec un port d'un pays voisin.

Les barrages routiers et les manifestations expriment les multiples mécontentements de la population pauvre : la soif de terre, l'exigence d'une mécanisation de la production agricole, le faible revenu que tire la Bolivie de l'aire de libre échange (ALCA), la privatisation des entreprises publiques ou encore le maintien de la production de coca. Mais c'est la question de l'exportation du gaz à un prix bradé qui fédère toutes les colères et qui a entraîné la multiplication des manifesta-

L'armée est intervenue pour libérer 2 000 personnes emprisonnées entre deux barrages routiers à Warisata, où il y a eu des affrontements et où deux manifestants ont été tués.

La répression ne vient pas à bout des manifestants

La répression n'a pas arrêté la contestation. Les barrages routiers et les manifestations ont continué. La principale centrale syndicale, la COB (Centrale Ouvrière Bolivienne), dont les effectifs ont fondu en même temps que se développait un chômage massif, a appelé à son tour à la grève générale et, comme le reste de l'opposition, à la démission du président.

Les tirs de l'armée, les 11 et 12 octobre, n'ont pas plus désamorcé la colère. Pour tenter de resserrer les rangs autour de sa

Chirac au Maroc

DES CADEAUX
QUI NOURRISSENT L'AMITIÉ

Après Raffarin en juillet, Chirac est allé saluer la semaine dernière sur ses terres Mohammed VI, l'actuel souverain du Maroc, le fils de Hassan II, celui que décrivait et dénonçait l'écrivain Gilles Perrault dans son livre *Mon ami le roi*, évoquant toutes ces personnalités françaises et autres qui fréquentaient ce despote et bénéficiaient de ses faveurs.

S'il fallait en croire Chirac, il y a désormais au Maroc « un processus de modernisation économique et d'approfondissement de la vie démocratique ». La réalité est tout autre. Mohammed VI, qui se targuait volontiers d'entamer une nouvelle façon de gouverner en rupture avec le régime à poigne de son père, est en fait son héritier, dans tous les sens du terme. Il maintient l'oppression de la population marocaine et sa misère, dont les bourgeois et les potentats locaux s'engraissent. Les groupes industriels – principalement français – continuent à y faire de fructueuses affaires.

Six millions de Marocains vivent officiellement en dessous du seuil de pauvreté, ce qui conduit une partie d'entre eux, jeunes et adultes, à tenter d'y échapper au péril de leur vie, en cherchant refuge et travail en Europe. Mais cela ne gêne pas Chirac que Mohammed VI laisse sa police remplir les prisons, y torturer et y violer. A une question posée par les journalistes à propos de Ali Lmrabet, journaliste franco-marocain condamné à trois ans de prison et à l'interdiction de ses deux hebdomadaires pour « outrage à



Arrestation, le 21 mai 2003, du journaliste Ali Lmrabet, condamné à trois ans de prison pour « insulte au roi ».

la personne du roi », il a répondu que la condamnation avait été prononcée « par une justice souveraine » et que c'était une « affaire purement marocaine ».

De même, Chirac se félicite des timides modifications juridiques apportées au statut de la femme par Mohammed VI, justifiées par référence au Coran. Car, si l'âge de mariage des filles passe de 15 à 18 ans, la réforme n'abolit vraiment ni le droit de répudiation ni la polygamie, tolérée si elle reste dans des limites raisonnables, alors que ces dispositions maintiennent les femmes dans un statut de mineures, sous la tutelle des hommes.

La complaisance de Chirac

n'est pas sans rapport avec le fait qu'il était accompagné dans son voyage par une quinzaine de patrons dont les PDG de Bouygues, de Vivendi, d'Accor et de Thales, autant dire des représentants des grands groupes français qui font très largement leur beurre dans ce pays. Rien qu'en 2001, Vivendi avait acquis 35 % du capital de Maroc Télécom, et Auchan 49 % de Cofarma. Plus récemment, le groupe Castel a racheté les Brasseries du Maroc et Renault a pris 38 % de la société marocaine de construction automobile Somaca. Quant à Bouygues Construction, le roi du béton si bien en cour auprès des rois du Maroc, son dernier contrat s'élève à 225 millions d'euros pour la première phase

d'un nouveau port commercial à Tanger, que Chirac est allé admirer.

Quand Chirac parle de relation « ancienne » qui « plonge ses racines dans notre passé commun », il faut entendre qu'il souhaite que le Maroc reste dans la zone d'influence de l'ancienne puissance coloniale que la France a été. Le gouvernement français avait annoncé en juillet le doublement de son aide dite de développement, autrement dit un accroissement des sommes qui vont servir à alimenter les carnets de commandes des industriels français.

Cela vaut bien une accolade à un potentat.

Annie ROLIN

Portugal

LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT CONTESTÉE

Jeudi 9 octobre, les postiers portugais ont fait une journée de grève nationale. Le gouvernement veut en effet leur imposer une restructuration qui se traduit par des suppressions d'emplois, des fermetures de bureaux dans de nombreux villages et des menaces de privatisation des secteurs les plus rentables.

Au même moment le monde étudiant est en pleine effervescence contre le gouvernement qui veut « réformer » l'enseignement supérieur en réduisant le nombre de places dans les facultés, en augmentant fortement les droits d'inscription, qui

de plus varient selon les filières, et en voulant imposer des critères de rentabilité aux universités. Les grèves étudiantes se succèdent. Par exemple elles toucheront tout l'enseignement supérieur de Lisbonne du 21 au 24 octobre.

Cette fronde étudiante s'est renforcée suite à un scandale. On a découvert que le ministre des Sciences et de l'Enseignement supérieur avait accordé un passe-droit pour inscrire en faculté de médecine, là où le quota imposé est le plus sévère, la fille de son collègue des Affaires étrangères. Les deux

compères ont dû démissionner, le Premier ministre Durao Barroso ayant choisi de vider l'abcès plutôt que d'avoir à défendre ses ministres, en plus de sa réforme. Mais l'agitation continue de plus belle.

Durao Barroso mène la même politique que les autres gouvernements européens, en réduisant les dépenses publiques : le seul budget en augmentation est celui de la Défense. Il baisse les impôts directs et prétend favoriser les créations d'emplois en faisant des cadeaux aux industriels. Il veut modifier la législation

sociale, pour imposer plus de flexibilité dans la réglementation du travail.

Cela n'empêche pas le chômage de croître (20 000 chômeurs de plus recensés en août) ni les entreprises de fermer. Certaines régions sont littéralement sinistrées, comme le nord du pays où les usines textiles ferment les unes après les autres.

C'est cette politique antiouvrière et antipopulaire que sanctionnent la grève des postiers et l'agitation universitaire.

Vincent GELAS

États-Unis

DE
TERMINATOR
À
GOVERNATOR

Schwarzenegger a été élu après avoir mené campagne tambour battant en Californie contre le candidat sortant démocrate, muni d'un symbole fort : un balai ! Moins moderne que l'aspirateur, le balai, certes ! mais plus sûr, vu les pannes électriques qu'a connues la Californie récemment. Avec lui, Schwarzenegger veut faire le grand nettoyage, donner des coups de pied au cul aux politiciens de Sacramento, la capitale administrative de la Californie.

Champion de body building, gloire du cinéma, Schwarzy a décidé de faire don de sa personne à la Californie : « Je sens au plus profond de moi que je ne peux pas continuer seulement à me préoccuper de ma carrière, de mes millions de dollars, ce genre de choses, cette vie magnifique. (...) Tout ce que j'ai dans la vie vient de Californie, il est temps de le lui rendre. » Et d'ajouter : « Je sais comment vendre quelque chose. J'ai l'énergie, j'ai l'intelligence et le savoir-faire. » Et il a la modestie en prime, cela crève les yeux.

On savait que le métier de politicien professionnel s'apparente à celui de bateleur de foire, apte à faire prendre aux électeurs des vessies pour des lanternes. Pas étonnant, alors, qu'après l'acteur raté Reagan on ait employé « Monsieur Univers » Schwarzenegger. Au fond, le recours à « Terminator », gros biceps et idées courtes, est bien l'image la plus fidèle de tout ce cinéma.

En France, journalistes et politiciens font la moue et y vont de leurs commentaires sur cette politique américaine qui permet d'élire un Schwarzenegger sans même qu'il dise un mot de son programme. Mais eux-mêmes n'en disent pas plus et ne respectent pas plus leurs électeurs. Ce qu'ils reprochent à Schwarzenegger, au fond, c'est de renvoyer une image trop crue de leurs propres pratiques.

D.M.

Inégalité dans l'Éducation

IL FAUT PLUS DE MOYENS

Un document officiel intitulé « Éléments pour un diagnostic de l'école » émanant d'un Haut conseil de l'évaluation de l'école fait un état des lieux du système scolaire en France. Il affirme entre autres que « l'école n'a pas réussi à corriger les inégalités, mais les a amplifiées ».

Bien des enseignants le constatent en effet : les jeunes venant de milieux favorisés sont en situation de profiter au mieux de l'enseignement, tandis que les autres peuvent se trouver rapidement en situation d'échec scolaire sans plus pouvoir en sortir.

Mais quelle conclusion tirer, une fois ce constat fait, d'ailleurs connu de tous, enseignants, comme parents ? Il y a fort à parier que le gouvernement, qui compte utiliser ce document dans son débat national sur l'école, n'en tirera aucunement cette conclusion évidente qu'il faut plus de moyens pour l'école.

Le rapport constate qu'à l'entrée en CE2, 10 % des élèves ne savent quasiment pas lire. A l'entrée en 6^e, 3 % ont des lacunes graves dans tous les domaines de la lecture, 12 %, des difficultés importantes. Ces difficultés concernent en premier lieu les enfants des classes populaires. 90 % des enfants de cadres accèdent à une classe de seconde générale ou technologique, contre seulement 42 % des enfants d'ouvriers. 80 % des enfants de cadres continuent des études après le bac, contre 30 % des enfants d'ouvriers. De ce constat le bon sens devrait conclure qu'il faudrait embaucher plus d'enseignants pour que les élèves puissent progresser dans des classes à petits effectifs. Pour que l'école corrige, ne serait-ce qu'un peu, ces inégalités, il faudrait que les moyens soient plus importants pour les enfants des classes populaires, et non pas l'inverse. Dans la plupart des mouvements qui touchent l'école, celui de mai-juin dernier comme ceux des années précédentes, ce sont ces revendications qui ont été mises en avant.

Mais les gouvernements, celui de Raffarin comme les précédents, font la sourde oreille. Ils mettent en avant l'importance du budget de l'Éducation nationale et le coût déjà trop élevé de l'éducation des élèves.

Or qu'en est-il ? Une partie du rapport du Haut conseil de l'évaluation de l'école, intitulée « les coûts de l'éducation », avance le chiffre de 103,6 milliards d'euros consacrés à l'éducation en France,

soit 7 % du produit intérieur brut. Les dépenses d'éducation auraient progressé plus vite que le PIB (produit intérieur brut) : 2,6 % en moyenne, alors que le PIB n'aurait progressé que de 2,3 % par an. Le coût individuel d'un élève aurait quasiment doublé depuis 1975.

Mais que masquent ces chiffres ? Dans le calcul du « coût » moyen d'un élève, toutes les dépenses sont comptabilisées, y compris la construction des collèges ou des lycées. Le fait que le coût individuel d'un élève ait doublé depuis 1975 ne signifie donc pas que les moyens en personnel enseignant aient augmenté dans la même proportion. Cette façon d'évaluer ce que la collectivité (car c'est elle qui paie) dépense pour l'éducation de la jeunesse est perverse. Le gouvernement peut en tirer argument que l'augmentation des moyens ne servirait à rien puisque, malgré la progression des dépenses, la situation ne s'améliore pas. Le recteur de l'académie de Créteil était intervenu à peu près dans les mêmes termes, l'an dernier, lors d'une réunion où il tirait le bilan des résultats en Seine-Saint-Denis, alors que des moyens supplémentaires (insuffisants d'ailleurs par rapport aux besoins) avaient été obtenus à l'issue du mouvement de grève de 1998. Les chiffres avancés sur les coûts de l'école ne permettent de toute façon pas de se rendre compte de la disparité de situations. Les mesures de décentralisation prises par le ministre Defferre dans les années 1980 creusent des écarts, d'une région à une autre, d'une commune à une autre, dans l'attribution des moyens pour chaque élève. Et les mesures de décentralisation récentes prévues par Raffarin aggraveront encore ces inégalités.

A l'heure actuelle, si l'État est encore le principal payeur avec 64,5 % du total, les collectivités locales financent à 21 %. Les dépenses faites par élève peuvent varier en fonction des moyens que la collectivité locale peut, ou veut bien, consacrer à l'école. La moyenne des dépenses de fournitures et de manuels scolaires était, par exemple, de 38 euros par enfant dans les écoles pri-

maires, à l'échelle nationale, en 2001, mais elle était bien inférieure, par exemple, dans la plupart des communes de Picardie (23 euros à Compiègne). Pourtant la Picardie, région ouvrière, est une des régions où les élèves ont le plus



de difficultés : alors que la moyenne des jeunes qui sortent de l'école sans aucune qualification est de 8 % au niveau national, elle est de 12 % en Picardie. Il faudrait donc consacrer plus d'argent pour rattraper ce « retard ».

Selon les experts du Haut conseil de l'évaluation de l'école, la France serait, parmi les pays riches, celui qui consacre le plus de moyens à l'Éducation, devant l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie, ou les Pays-Bas, mais derrière les pays d'Europe du Nord et les États-Unis. On ne peut vérifier ce qui est comptabilisé. Mais, même si ce classement se révélait juste, quelle conclusion en tirer ? Un gouvernement qui aurait à cœur de tout faire pour que tous les jeunes, et en particulier les jeunes des classes populaires, accèdent pleinement à l'éducation, devrait en conclure qu'il faut des moyens à la hauteur des difficultés, quel qu'en soit le prix, et que l'éducation de la jeunesse doit faire partie d'une priorité absolue.

Aline RETESSE

L'uniforme à l'école ?

UNIFORMITÉ N'EST PAS ÉGALITÉ

Une des dernières trouvailles du ministère de l'Éducation nationale pour résoudre pêle-mêle les problèmes de la violence scolaire ou de l'inégalité sociale serait le retour de l'uniforme à l'école. Pour l'instant, il ne s'agit que d'une idée lancée en l'air, mais elle est significative de l'état d'esprit qui

bles, aux plus isolés. On ne volora peut-être pas les vestes d'uniforme mais on continuera à exiger par la menace de l'argent ou des objets. Et il n'est pas sérieux de croire que l'uniforme modifierait le comportement d'élèves grossiers et violents.

Reste l'égalité entre tous les élèves, fréquemment

existe au sein du gouvernement.

Xavier Darcos, ministre délégué, a déclaré sur LCI que « l'école n'est pas une boîte de nuit ». Il estime « normal que l'on demande aux jeunes filles, lorsqu'elles commencent à être désirables, de faire en sorte qu'elles ne provoquent personne ». À l'entendre, et les machos de tous bords ne le contrediront pas, les filles seraient bien évidemment responsables des agressions qu'elles subissent dès l'instant où elles n'ont pas une « tenue convenable » ! Mais dans quel lycée ou collège a-t-il vu les filles venir en cours vêtues de façon « provocante » ? Et surtout, qui décide de ce qu'est une tenue « provocante » sinon ceux qui se sentent – ou se croient – provoqués ?

Quant à résoudre les autres problèmes de violence, principalement le racket, le port de l'uniforme ne changera rien. Les voyous qui rackettent les jeunes ne s'en prennent pas aux plus aisés d'entre eux. C'est dans les établissements scolaires proches des cités de banlieue qu'il se pratique le plus ; ils s'en prennent aux plus fai-

invoquée. Ceux qui, dans leur jeunesse, ont dû porter un uniforme à l'école savent très bien qu'il n'a jamais masqué les différences sociales, puisque, si la couleur était imposée, le prix et la qualité des habits étaient loin d'être identiques, et la richesse ou la pauvreté d'une famille se remarquaient par bien d'autres signes, ne serait-ce que par les facilités accordées ou non à l'enfant pour étudier. L'uniforme risque au contraire d'accroître encore plus les inégalités si ce sont les familles qui doivent le payer.

Et puis parler d'égalité sous prétexte que tout le monde serait habillé de la même façon, c'est choquant. C'est oublier que des enfants sont exclus de la cantine parce que les parents n'ont pas les moyens de la payer régulièrement, ou que beaucoup de lycéens de familles populaires sont obligés d'avoir ce qu'on appelle un « petit job » (mais qui est en fait un vrai travail), pour payer leurs études. Ce n'est pas l'habit, c'est-à-dire l'emballage, qui fait... l'égalité.

Marianne LAMIRAL

Collège Henri-Wallon (Bezons - Val-d'Oise)

UNE RÉDUCTION D'HORAIRE SCANDALEUSE

Pendant plus de 15 jours, de nombreux parents et enseignants du collège Henri-Wallon, à Bezons dans le Val-d'Oise, se sont mobilisés contre une diminution des heures de cours de français imposée en début d'année par l'inspection académique.

A la rentrée, les classes de 6^e comptaient en moyenne 28 élèves, alors que l'établissement est classé en zone d'éducation prioritaire (Zep), où les effectifs ne devraient pas dépasser 25.

Alertée par les parents et les enseignants, l'inspection académique a proposé, après presque trois semaines, d'ouvrir une classe de 6^e en plus, mais sans donner les moyens pour le faire : alors que dans cet établissement les 6^e ont une dotation

de 28 h 30, elle ne donnait que 21 h 30. Pour combler la différence, elle exigeait que l'on diminue d'une heure les horaires de français en 6^e, qui étaient jusque-là de 6 heures par semaine.

Comme dans beaucoup d'établissements des quartiers populaires, la maîtrise de la langue est la première difficulté de bien des élèves du collège, et cela se voit dès les évaluations faites à l'entrée en 6^e. Sous prétexte d'ouvrir une classe supplémentaire, cette diminution d'une heure revenait à leur enlever plus de quatre semaines de cours de français sur l'année. L'inspection académique applique de cette manière la politique générale de réduction des moyens dans l'Éducation nationale.

Elle a ainsi expliqué aux enseignants et aux parents que c'est « équitable » d'en enlever à tout le monde, et que les enseignants doivent apprendre à faire en 5 heures ce qu'ils faisaient jusque-là en 6 heures.

De nombreux parents se sont mobilisés, avec une partie des enseignants, pour demander les 7 heures qui auraient permis de maintenir les horaires de français. Ils ont multiplié les réunions, pétitions et actions devant le collège, et ont bloqué deux fois l'entrée pour faire entendre leur désaccord de voir les élèves perdre une heure de cours. En réponse, ils ont eu des refus méprisants de l'inspection académique et des interventions policières aux grilles du collège.

Finalement, les élèves ne

perdraient qu'une demi-heure de français, mais sans attribution de moyens supplémentaires, c'est-à-dire en rognant sur d'autres heures du collège.

Alors que le ministre Ferry prétend faire de la lutte contre

l'illettrisme son cheval de bataille, on voit ce qu'il en est dans la réalité : des économies de bouts de chandelles, qui se traduisent par moins de cours pour les élèves qui en ont le plus besoin.

Nos lecteurs nous écrivent

LA MISE EN CAUSE D'UNE INSTITUTRICE

Mardi 7 octobre, Astrid Gauthier, professeur des écoles, comparait devant la 15^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour homicide involontaire par défaut de surveillance.

Arrivée à l'école élémentaire Pommard, dans le 17^e arrondissement de Paris, au cours de l'année scolaire 2000-2001, cette jeune enseignante s'est vu confier une classe de CM2. Son travail consistant à préparer les enfants à leur future entrée au collège, elle devait leur apprendre à travailler en autonomie (à organiser et construire des travaux en petits groupes tels que des exposés). Tel était le cas le jour du drame : cinq de ses élèves avaient demandé à l'institutrice à rester en classe sur le temps de récréation afin de finir un exposé. Elle avait accepté, leur rappelant les règles de sécurité, avant de descendre avec ses 21 autres élèves jusqu'à la cour de récréation trois étages plus bas. Les cinq enfants devaient rejoindre à la fin de la récréation le cours d'activités physiques et sportives donné par la maîtresse en l'absence ce jour-là du professeur habituel. C'est dans ces circonstances qu'un des cinq enfants, un petit garçon de 10 ans, a glissé à califourchon sur la rambarde d'escalier puis, déséquilibré, a fait une chute dont les suites se sont révélées mortelles quelques jours plus tard.

A la suite de l'accident, les

parents de la victime ont porté plainte contre X, afin que les responsabilités soient identifiées. Les parents n'ont pas accusé l'institutrice mais le manque de sécurité dans l'escalier de cette école. Seulement la mairie, responsable des locaux scolaires du premier degré, s'est défaussée de la responsabilité, arguant que la commission de sécurité et d'architecture avait, quelques mois plus tôt, déclaré les locaux aptes à accueillir des élèves en toute sécurité. En effet, la rambarde était à 1,32 m de hauteur, soit 2 cm au-dessus de la norme. Or, ce qui est reproché à l'institutrice est de ne pas avoir pressenti le danger de cette cage d'escalier. Quelques semaines après l'accident, la mairie a entrepris les travaux de sécurisation de l'escalier en faisant mettre des protections jusqu'à 1,80 m de hauteur. Dans ce même établissement deux autres escaliers du même genre, eux, n'ont pas été sécurisés depuis l'accident...

A Paris, il existe encore 80 écoles dites « Jules Ferry », possédant des escaliers du même type qu'à l'école Pommard, qui ne sont pas sécurisés. Va-t-on attendre d'autres accidents ?

L'enseignante a fini son année scolaire dans une autre école après avoir été déplacée par sa hiérarchie. L'année suivante elle a obtenu un poste dans une troisième école lors du mouvement du personnel. Elle a donc enseigné jusqu'au

4 mars 2001, date à laquelle elle a été mise en examen. L'Éducation nationale a alors décrété qu'elle était devenue d'un seul coup dangereuse pour ses élèves, et a décidé de la suspendre.

Lors du procès, la défense de cette institutrice a fait témoigner huit personnes, personnels de l'enseignement actifs ou retraités, et parent d'élève élu. Tous ont mis en évidence la non-responsabilité de l'institutrice par rapport aux locaux, le problème de manque de personnel dans les écoles, aussi bien de surveillance que d'enseignement. Tout enseignant aimerait faire son métier en toute sécurité pour les élèves. Mais doit-on interdire aux enfants de se déplacer sans adulte pour aller chercher une paire de lunettes oubliée dans la poche du manteau resté dans le couloir ou pour se rendre aux toilettes ? L'enseignant chargé d'un nombre élevé d'élèves ne peut pas avoir constamment les yeux posés sur chacun d'eux ! Il fait tout ce qui est possible pour concilier un enseignement de qualité et le bien-être des enfants dont il a la charge, malgré l'état de certains locaux dans lesquels il exerce, et malgré le manque de personnel évident dénoncé d'une façon récurrente par l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, lors des derniers mouvements comme depuis bien longtemps !

Une lectrice (Paris)

Obèses

CEUX QUI GROSSISSENT ET CEUX QUI SE SUCRENT

L'obésité serait en train de devenir un véritable fléau en France, comme elle l'est aux États-Unis. Elle menace en particulier les jeunes, qui abusent des boissons et des aliments sucrés.

Un député socialiste avait présenté quatre amendements au projet de loi sur la santé publique, visant à lutter contre l'obésité par l'installation de fontaines à eau gratuites dans les établissements scolaires et par la limitation de la publicité pour les sucreries à la télévision.

Le gouvernement et les députés de droite ont rejeté ces amendements. Le ministre de la Santé, Mattei, a dit qu'il était « plus utile d'œuvrer par l'éducation et la formation que par la contrainte » et que, de toute façon, « on ne peut pas arrêter ce type de message publicitaire ».

Ce que les ministres et la droite ne peuvent et ne veu-

lent surtout pas arrêter, ce sont les profits des géants de l'agroalimentaire. Quant aux politiciens de gauche qui font aujourd'hui mine de les combattre, on peut douter de leur sincérité : en juin 2001, le gouvernement Jospin avait déjà inscrit dans une circulaire signée par sept ministres la recommandation d'installer des fontaines d'eau gratuites dans les écoles, mais n'était pas allé jusqu'à la faire passer dans les faits.

De janvier à août de cette année, les trusts de l'agroalimentaire ont dépensé en France plus de 300 millions d'euros en publicités télévisées. Ces 300 millions leur ont rapporté des milliards, sinon des dizaines de milliards. A côté de cela, quelques millions d'enfants obèses et d'adultes en mauvaise santé ne pèsent pas.

Vincent GELAS



STMicroelectronics Crolles (Isère)

BUFFET BRETON POUR RENFORCER LA SOLIDARITÉ

Mobilisés depuis l'annonce, le 22 août, de la fermeture de l'usine de Rennes de STMicroelectronics (600 salariés), 80 d'entre eux ont traversé le pays vendredi 10 octobre pour manifester devant l'usine de Crolles, près de Grenoble, prétendu fleuron technologique du groupe en France.

Pour accueillir nos collègues accompagnés de deux délégués syndicaux de l'usine de Tours, ainsi que de 40 travailleurs venus de Rousset près de Marseille, une manifestation « festive » a été organisée devant l'usine de Crolles.

Tôt le matin, le 10 octobre, les militants syndicaux de Grenoble et de Crolles ont diffusé des tracts au personnel en équipe et au personnel à la journée. La direction, toujours prompte à se méfier des réactions des travailleurs, avait placardé sur ses panneaux d'affichage une mise en garde pour les travailleurs venant travailler le vendredi : le site de Crolles allait être pris en otage, il fallait venir plus tôt au travail, un numéro de téléphone était même à leur disposition pour de plus amples informations, et ils pouvaient l'utiliser s'ils se retrouvaient

bloqués par les grévistes.

Entre-temps, nos camarades de Rennes, après la nuit passée dans des cars, étaient arrivés.

C'est une véritable partie de cache-cache qui s'est jouée alors, entre les diffuseurs et les vigiles fermant tour à tour les quatre portes d'accès au site. Les vigiles avouaient se fatiguer à ce petit jeu, mais nous, nous nous sommes bien amusés. Des pneus étaient entassés devant le portail de l'usine. Fumigènes, feux d'artifice et autres pétards fusaient de temps en temps. L'ambiance était du côté des grévistes, la direction et son encadrement faisant plutôt grise mine de l'autre côté de l'entrée.

La bêtise l'a disputé au ridicule quand, dans la matinée, la direction refusa l'accès au site de Crolles à un délégué du site de Rousset. Elle voulut fermer

les grilles, une bousculade s'en suivit entre les salariés les plus proches et la direction, flanquée d'un représentant de la préfecture et de la gendarmerie mobilisée pour l'occasion, tout cela sous les yeux amusés des grévistes massés à l'entrée. Finalement, le délégué eut gain de cause et put normalement pénétrer sur le site...

Pendant la journée, on a pu voir aussi deux motards de la gendarmerie patrouiller en moto tout terrain dans le parking de l'usine le long du grillage. Probablement la direction redoutait-elle une attaque des grévistes armés de coquilles d'huîtres !

Toujours est-il que, midi approchant, le buffet fut mis en place : galettes, saucisses, huîtres et far breton étaient au menu, offerts par les Rennais. Un moyen convivial de se restaurer et de discuter ensemble en attendant les prises de parole des délégués des différents sites. Nous étions à ce moment-là un peu plus de 300. Des représentants de chacun



des sites ont pu prendre la parole. Le site de Rennes est rentable, il peut être reconverti dans d'autres technologies si c'est nécessaire, et les salariés sont motivés pour se battre, ont proclamé ceux de Rennes. D'autres ont rappelé que si aujourd'hui, c'était Rennes qui était menacé de licenciements, les usines de Crolles, de Rousset ou de Tours pouvaient l'être aussi un jour. Un camarade de Thomson, venu de Rennes, expliqua aussi que les récentes manifestations communes ST-Philips-Thomson à Rennes ont rassemblé de nombreux travailleurs, que les

licenciements concernaient tout le monde du travail et qu'il nous faudra donc nous battre tous ensemble contre les patrons qui licencient.

Les travailleurs des quatre sites présents étaient satisfaits de la journée, heureux d'avoir participé à une action commune ; ils étaient convaincus qu'il ne fallait pas en rester là, et ceux de Rennes promirent des surprises pour les semaines à venir.

La direction n'est pas si tranquille que ça. A nous de lui montrer que nous pouvons lui occasionner bien plus que quelques inquiétudes.

nos
lecteurs
écrivent

Hôtel des impôts (Cergy-Pontoise – Val-d'Oise)

UN BÂTIMENT « PAILLÉRON » DANGEREUX

Mardi 23 septembre, en plein après-midi, les agents travaillant dans les trois étages de l'hôtel des impôts de Cergy se sont rendu compte qu'ils entendaient sonner une lointaine sirène...

La sirène du rez-de-chaussée avait été déclenchée pour l'exercice annuel d'évacuation incendie de cet immeuble classé « Pailléron ». Les sirènes des étages, elles, étaient en panne, ce qui a considérablement retardé l'évacuation du personnel et du public.

Cette appellation « Pailléron » est donnée aux bâtiments à structures métalliques construits au début des années 1970, dont plusieurs ont été détruits par les flammes, comme le collège de la rue Edouard-Pailléron à Paris, faisant vingt morts dont seize enfants, le 3 février 1973.

Après cette tragédie, les bâtiments du même type ont été officiellement classés dangereux car capables de

s'écrouler en une dizaine de minutes sous l'effet de la chaleur, y compris les escaliers d'évacuation ! Depuis, certains ont été reconstruits, d'autres ont subi des travaux : renfort des structures métalliques, installation de détecteurs de fumées, de canalisations d'arrosage, etc.

L'incident du mardi 23 septembre a cependant montré que, malgré ces mesures, il y a de quoi être sceptique sur la sécurité de ces bâtiments, surtout lorsque les installations dites de sécurité tombent en panne... parce que leur entretien est manifestement négligé en raison des économies qui sont faites de toute part.

Dès le lendemain, la direction faisait appel à la société chargée de la maintenance des alarmes. C'était bien la moindre des choses, même si cela ne supprime pas l'insécurité du bâtiment.

P.V. Cergy-Pontoise

La Poste - Centre de tri de Grenoble

UNE RÉORGANISATION DES HORAIRES CONTESTÉE

Lundi 6 octobre, 26 travailleurs sur 27 de l'équipe de demi-nuit du centre de tri postal de Grenoble ont fait grève pour protester contre le projet de réorganisation du travail. Et depuis, des assemblées générales se réunissent tous les deux jours, car l'émotion provoquée par les nouveaux horaires est vive.

C'est il y a une quinzaine de jours que le directeur du centre a réuni les travailleurs pour leur expliquer combien il était bon pour leur santé de rallonger les pauses la nuit. Mais cette annonce signifiait leur faire quitter le travail trois quarts d'heure après l'horaire actuel de fin de poste. Et la nuit, trois quarts d'heure, ça compte.

Par cette réorganisation, la direction entend supprimer les temps sans personnel au travail qui existent en milieu de nuit,

avant l'arrivée des équipes du matin. Avec les nouveaux horaires, elle cherche donc à ce que le travail se fasse en continu.

Il y a deux semaines, c'était au tour du directeur départemental de l'Isère de réunir les travailleurs, pour leur tenir un langage apparemment moins sévère que le directeur local. Les pauses prévues une heure en milieu de poste seront raccourcies mais maintenues, et les travailleurs devront désormais respecter les horaires. Finis les petits arrangements, acquis des années précédentes (tels que la possibilité de partir avant la fin officielle du poste) que les travailleurs avaient imposés et qui étaient acceptés par tous, de fait, même s'ils n'étaient pas écrits sur le papier.

L'opposition aux nouveaux horaires est d'autant plus forte

que les travailleurs sont débordés de travail, et qu'ils ne sont pas assez nombreux pour trier le courrier. Depuis cet été la distribution a pris jusqu'à trois semaines de retard car, par souci d'économie, la direction a moins embauché de remplaçants cet été et n'a pas eu recours à l'aide d'autres départements, en leur envoyant le courrier en surplus comme cela se passe traditionnellement.

A Grenoble, comme partout, la direction argumente sur la nécessité de rationaliser le travail. Mais on sait bien ce que ce discours signifie : intensification du travail pour le personnel, et pas d'embauches, alors que les besoins sont grands, avec pour résultat un service public sacrifié au détriment des besoins de la population.

Groupe Peugeot-Citroën

Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

UNE SEMAINE DE FERMETURE

UNE BONNE AFFAIRE POUR LA DIRECTION

La direction de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, dans la banlieue parisienne, vient de décider de fermer le site pour une semaine entière, fin octobre. Bien sûr, personne ne refuse de se reposer une semaine mais à la condition d'être payé intégralement.

Cela fait à peine deux mois que le travail a repris mais déjà tout le monde en a assez du toujours plus et plus vite. Nombre de postes sont surchargés, en particulier depuis que quatre-vingts postes ont été supprimés dans chaque équipe au Montage. Plusieurs samedis travaillés ont été imposés. L'usine d'Aulnay n'a

jamais produit – et vendu – autant de voitures ! Il est clair que le patron peut donc payer intégralement cette semaine de fermeture à tous les ouvriers. Les voitures non encore vendues sont bien là ; elles seront bientôt vendues elles aussi, même si c'est un peu moins vite. Il y a donc de quoi payer !

Au niveau du groupe, avec cette course effrénée, c'est une augmentation de 55 % de la production en cinq ans. Et maintenant, il y aurait trop de voitures en stock ? La direction explique que ce serait dû à une baisse des ventes. Mais pour PSA, elle est vraiment très faible : moins 0,4 % pour ce huitième mois de l'année. Personne n'est convaincu par ses arguments. S'il y a trop de stock, rien n'est plus simple

que de travailler moins vite, et personne ne trouve normal que cette fermeture entraîne un coût pour les ouvriers alors que la direction y gagne financièrement.

En effet, le paiement de cette semaine se fait en prenant sur les « compteurs » mis en place suite à la loi dite des « 35 heures » avec l'annualisation du temps de travail. Ces compteurs sont alimentés par les heures supplémentaires et en particulier par les samedis travaillés qui n'ont pas été payés. Ces heures appartiennent donc aux ouvriers. La direction va économiser grâce à la fermeture du site. Elle économisera aussi sur les primes liées à la présence dans l'usine, qui ne seront pas payées.

Vis-à-vis des intérimaires,

elle cherche à faire signer une suspension de leurs contrats de travail ; cela reviendrait pour elle à économiser les 1 636 paies correspondantes relatives à cette semaine de fermeture.

Avec ce chômage qui ne dit pas son nom, la direction fait des affaires ! Et avec son scénario catastrophe, elle voudrait aussi faire pression sur les prochaines négociations salariales qui doivent décider du montant de l'augmentation générale des salaires... Elle veut faire croire que tout va mal, alors qu'elle a la bouche pleine !!! Mais vraiment, elle aura du mal, car tout le monde sait qu'elle est assise sur un magot accumulé depuis des années.

Correspondant LO



Peugeot Poissy (Yvelines)

750 INTÉRIMAIRES SUR LE CARREAU

À Peugeot Poissy, depuis le lundi 13 octobre, l'équipe de nuit a été supprimée au Montage, pour quelques mois paraît-il, la direction laissant entendre qu'elle pourrait la remettre en service au printemps 2004. Résultat de cette décision : les travailleurs de nuit en CDI sont mutés en équipe de jour et 750 intérimaires, sur le millier que comptait encore l'usine, sont licenciés.

La direction prend prétexte de la baisse des ventes en Europe. Mais seuls les travailleurs en subissent les conséquences. Car cela n'a pas empêché Folz, le PDG du groupe, d'annoncer à la rentrée de septembre, devant un parterre d'actionnaires réuni par le *Journal des Finances*, que l'année 2003 serait aussi bénéficiaire, voire même meilleure, que 2002. Et la baisse annoncée des ventes ne signifie pas non plus la baisse de la charge de travail, toujours plus lourde pour chaque ouvrier et aggravée chaque jour par la baisse constante des effectifs. Car tel est l'objectif prioritaire de la direction.

Ainsi, dans le même temps où elle a annoncé la suppression de l'équipe de nuit avec 750 licenciements, elle a annoncé des jours de travail supplémentaires obligatoires.

Il y en a eu en mai, juin et juillet, ainsi que des séances de travail « au volontariat » en septembre. Et elle a encore remis ça le samedi 4 octobre, dix jours avant les licenciements, après une panne qui a bloqué toute l'usine pendant une journée, le vendredi 26 septembre. Elle a au passage essayé de faire porter la responsabilité de cette panne aux militants CGT, suite à un débrayage en équipe de nuit contre les licenciements.

Vendredi 10 octobre, environ 300 militants CGT de toutes les usines du groupe (Aulnay, Rennes, Sochaux, Mulhouse, Caen) ainsi que de l'usine Renault de Flins, proche de Poissy, et quelques dizaines d'intérimaires, essentiellement de la région parisienne, sont venus manifester devant l'usine avec leurs camarades de Poissy pour dénoncer la politique de licenciements et les restructurations chez Peugeot-Citroën. C'est bien à l'échelle de l'ensemble du groupe que la riposte s'impose. Et c'est dans toute l'automobile qu'il faut imposer la fin de ce recours systématique à la précarité.

Correspondant LO



Au rassemblement du 10 octobre devant le siège social du groupe Peugeot-Citroën, à Poissy, arrivant en cortège et scandant « *A bas le travail précaire, embauchez les intérimaires !* », la délégation des usines de Sochaux, Mulhouse et Vesoul a donné envie à tous de défiler dans les rues de Poissy, au grand dam des forces de police qui n'avaient pas prévu cela.

Des tracts ont été distribués aux travailleurs de Peugeot Poissy ainsi qu'à la population qui ont accueilli la manifestation avec sympathie. Il n'y a que la police municipale, équipée comme des CRS, qui faisait la grimace.

Correspondant LO

Peugeot Sochaux

DES INTÉRIMAIRES POSENT LES OUTILS

Depuis la fin août, par petits groupes successifs, la direction de Peugeot Sochaux a renvoyé 200 intérimaires. Depuis le 6 octobre, la production des 406 et 607 étant passée de 545 voitures par jour à 380, elle en a jeté dehors deux cents autres, en deux semaines !

Au lieu d'avertir les intérimaires une semaine ou quinze jours avant leur fin de mission, comme elle s'y était engagée, la direction les a prévenus la veille, voire le jour même ! Cela a suscité une certaine émotion dans tous les ateliers, et en particulier en Carrosserie.

C'est dans ce contexte que la CGT appelait les intérimaires de cet atelier à un débrayage le vendredi 10 octobre, à 9 h 30.

Fidèle à elle-même, la direction faisait exercer des « pressions » pour dissuader les intérimaires de débrayer. Un peu moins d'une dizaine d'entre eux ne se sont pas laissés impressionner, et ont défilé avec les militants CGT le long des chaînes de Carrosserie.

La sympathie des embauchés leur était acquise, écœurés qu'ils sont de la politique de la direction vis-à-vis des intérimaires. Les « costume-cravate » venus encadrer le cortège n'ont pas fait reculer les intérimaires non plus !

La nouvelle du débrayage s'est largement répandue dans les ateliers, les ouvriers trouvant normale la révolte des intérimaires, sans pour autant se joindre à la manifestation.

L'avenir dira si cet encouragement à ne pas accepter son sort sera repris plus massivement.

Correspondant LO

Au musée Carnavalet, à Paris

LES VACATAIRES NE SE LAISSENT PAS METTRE DEHORS

Suite à l'annonce faite par la Mairie de Paris du non-renouvellement des contrats de vacataires du musée Carnavalet et du musée d'Art moderne, une vingtaine de grévistes vacataires et titulaires se sont rassemblés, dès 9 heures du matin samedi 11 octobre, devant le musée Carnavalet.

Ils ont manifesté leur mécontentement devant le refus de la direction de tenir compte de leurs revendications qui sont :

- La réintégration des trente vacataires dont les contrats ne sont pas renouvelés.

- Le paiement de la prime de week-end.

- Le paiement de la prime de précarité.

- L'application de la loi Sapin.

Les grévistes ont laissé rentrer les employés qui ne faisaient pas grève et à 10 heures la direction fermait le musée pour la journée afin d'« éviter tout incident ».

Vers 9 h 30 le dessinateur Plantu est arrivé pour une conférence sur une exposition de ses dessins en place dans le musée. Malgré son insistance, les grévistes ont décidé de ne pas le laisser rentrer et Plantu a fait sa conférence sur le trottoir à la centaine de personnes venues l'écouter. Plantu avait amené du matériel sono et, beau joueur, il donna la parole à des vacataires qui constatèrent : « L'avenir immédiat

pour nous, c'est le chômage et pas de salaire à la fin du mois. »

Puis, vers 15 heures, arrivèrent des visiteurs venus pour écouter des musiciens... que la direction du musée avait réussi à décommander. Certains étaient furieux et s'en prenaient aux grévistes. Ils se firent remettre à leur place par les vacataires, qui leur dirent que de se retrouver à la rue est autrement plus grave que de ne pas pouvoir écouter les musiciens prévus.

Jusqu'à présent, un seul syndicat a soutenu les manifestants dans ce combat. Ceux-ci ont décidé de reprendre le travail, mais la lutte n'est que partie remise. Et ils ont au moins montré qu'ils ne se laisseraient pas faire.

Puy-de-Dôme

CHARASSE CONTRE LES SYNDICATS

Michel Charasse, maire de Puy-Guillaume, près de Thiers dans le Puy-de-Dôme, sénateur socialiste et ex-ministre du Budget sous Mitterrand, porte plainte contre le secrétaire départemental de la FSU ainsi que contre plusieurs syndicats. Cela parce que, le 18 juin dernier, une manifestation avait eu lieu dans sa commune pour lui demander des comptes sur sa position à l'égard des réformes gouvernementales concoctées par le gouvernement Raffarin, réformes qu'il a approuvées et votées.

Charasse avait même poussé jusqu'à la provocation au sujet du personnel non-enseignant, les Atos, qu'il utilise d'ailleurs en tant que maire : « C'est irresponsable de s'opposer à la réforme gouvernementale... Ceux (les Atos) qui ne sont pas contents peuvent partir », avait-il dit.

Venus de Clermont-Ferrand, à l'appel de l'intersyndicale du Puy-de-Dôme, une centaine de manifestants s'étaient donc retrouvés à Puy-Guillaume. Mais cette petite ville était littéralement occupée par les forces de l'ordre : policiers, gendarmes, CRS, gardes-mobiles interdis-

saient l'accès à la mairie et impossible d'approcher de la maison de Charasse, lequel était absent ce jour-là. Les manifestants en furent réduits à diffuser des tracts à un carrefour.

Mais Charasse n'aime pas être critiqué. Voilà pourquoi il s'en prend aux syndicats CGT, FO, FSU, UNSA, Union régionale (contestataire) CFDT et, nommément, à Michel Bouchet, responsable de la FSU.

Par la voix de son avocat, par ailleurs premier adjoint au maire socialiste de Clermont-Ferrand, Charasse prétend que « les manifestants étaient excités (...) et que leurs pratiques rappellent les pires dictatures », n'hésitant pas à comparer ce qui s'est passé dans sa ville avec « le fascisme qui consiste toujours à s'en prendre aux élus ».

Ce qui ne manque pas de faire sourire avec de telles outrances verbales, c'est que Charasse reconnaît que « les forces de l'ordre ont arrêté les manifestants in extremis... à plusieurs centaines de mètres de ma maison » !

Un comité de soutien à Michel Bouchet s'est formé. Une pétition circule dans les

entreprises. Tout le monde a remarqué que, lorsqu'il s'agit de licenciements et de fermetures d'entreprises dans sa région, là, le sénateur Charasse reste silencieux.

Dans la région de Thiers, Ambert, Puy-Guillaume, plus de 1 000 emplois ont été supprimés depuis le début de cette année. Plus de 3 000 chômeurs sont officiellement inscrits à l'ANPE. Que fait Charasse ? Il se borne à « constater et à déplorer » et il se satisfait d'une réunion des « acteurs économiques » chez le sous-préfet, mais où les syndicats ne sont même pas admis.

Orléans

LA PRIVATISATION DU MÉNAGE SCOLAIRE

Le maire UMP d'Orléans, Serge Grouard, veut confier dans toutes les écoles primaires et maternelles de la ville les tâches de ménage des classes à une société privée.

Pour mettre cette privatisation en place, il a prévu de faire assurer le ménage dans une école du quartier Dauphine, l'école Georges-Chardon, par une société privée à partir de janvier 2004. Il s'agirait, dit-il, d'une simple expérience. En réalité, c'est un premier pas vers la mise en place de son projet.

C'est d'ailleurs ce qu'ont bien compris les agents de ménage municipaux qui ont fait grève du 22 au 30 septembre sur le temps de midi. Déjà en février, ils avaient manifesté leur inquiétude auprès du maire qui avait tenté de les rassurer en leur disant que ce n'était qu'une rumeur ! Comme ils assurent normalement la surveillance de la cantine en plus du ménage, ils avaient décidé de ne plus le faire.

Actuellement, le ménage des écoles est fait par du personnel municipal. Les agents sont présents dans la journée. La société privée, elle, ferait faire le ménage en dehors des heures de classe, privant les enfants de la présence d'adultes qui assurent, de fait aussi, l'encadrement et donc la sécurité de ces enfants.

Que vont devenir les agents de ménage municipaux ? On leur dit qu'ils seraient nommés sur d'autres postes. Mais lesquels ? Et que vont devenir les agents contractuels ? C'est l'emploi de tous ces agents qui est menacé. Quant au ménage lui-même, s'il est fait en dehors des heures de classe, il ne pourra pas être aussi satisfaisant que celui qui est fait par du personnel présent en permanence comme c'est le cas actuellement. En même temps, le maire veut diminuer le nombre d'agents spécialisés

dans les écoles maternelles, qu'on appelle les Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).

Ces agents, qui ont reçu une formation professionnelle, sont des aides indispensables aux institutrices.

Ils accueillent les enfants, surveillent la sieste, sont présents dans la classe. Actuellement, il y a un agent par classe. Le maire veut diminuer leur nombre. Il n'y en aurait peut-être plus qu'un pour deux classes. S'il privatise le ménage, on peut craindre aussi qu'il ne diminue les heures de travail de ces agents qui font aussi du ménage. Par ailleurs, il a déjà supprimé la brigade de remplacement. En cas de maladie, il a décidé que ces agents ne seraient pas remplacés avant quinze jours d'absence. Ce qui signifie que l'enseignant est seul avec parfois trente très jeunes enfants. Et le maire va nous faire des discours sur la sécurité !

Les Atsem sont donc également dans le mouvement de protestation, côte à côte avec le personnel de ménage. Ils sont intervenus lors du dernier conseil municipal, le 3 octobre, et ont prévu de se rassembler le 14 novembre devant la mairie. Ils luttent, avec le soutien des enseignants et des parents d'élèves, pour défendre leur emploi et leurs conditions de travail. Mais aussi pour le bon fonctionnement de l'école, le bien-être des enfants.

Durant le mouvement de mai et juin derniers, les personnels de l'éducation n'ont cessé de dénoncer les dangers de la décentralisation dans les écoles. Ce qui se passe dans les écoles d'Orléans met en évidence ces dangers. Le personnel subit directement l'arbitraire des élus. Cette décentralisation est aussi la porte ouverte à la privatisation et à la dégradation des conditions de travail pour le personnel et des conditions de scolarité pour les enfants.

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy
Entretiens avec Christophe Bourseiller
Éditions Denoël Impacts prix : 17 euros

Envoi franco, en écrivant à :
Lutte Ouvrière BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18
Joindre 17 euros par chèque, à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE
Bien spécifier l'adresse d'envoi



Flodor-Péronne (Somme)

**UNICHIPS
POURSUIT SON PLAN**

La direction de l'usine Flodor de Péronne dans la Somme, qui fabrique entre autres des chips, avait décidé fin août de déménager ses lignes de fabrication à la cloche de bois. Mais elle avait fait chou blanc et depuis les deux cents ouvriers de Flodor ont repris le chemin de l'usine. Mais c'est dans l'incertitude la plus complète, l'inquiétude toujours présente.

Contrairement aux années précédentes, il n'y a plus de stockage de pommes de terre : les livraisons se font au fur et à mesure des besoins. En fonction des arrivages, des travailleurs intérimaires sont appelés pour des contrats de trois ou cinq jours.

Même lorsque l'usine fonctionnait normalement, les gros cultivateurs essentiellement, en contrat avec la direction Unichips et non avec la direction locale de l'usine, expédiaient déjà leurs pommes de terre vers l'Italie, Unichips étant un trust italien. Et ces

mêmes agriculteurs sont aujourd'hui quelque peu avares d'informations vis-à-vis des ouvriers de l'usine. L'incertitude s'installe un peu plus lorsqu'on constate qu'il manque du gaz, de l'huile, pour le fonctionnement des installations. Une direction fantôme vient d'être nommée. Jusqu'à maintenant, c'était un cabinet qui se faisait le porte-parole de la direction. Et si des réunions ont lieu avec les délégués, la direction se garde bien d'afficher ses projets pour les jours ou les mois qui viennent.

La seule chose qui l'intéresse, c'est la poursuite du démontage des lignes 3 et 4. Pour cela, le calendrier est précis et la direction cherche l'accord des salariés en faisant miroiter l'espoir de la continuité pour les lignes 1 et 2.

Cela ne passera pas aussi facilement. Unichips ne laisse pas d'autre choix que de se défendre pour avoir le droit de continuer à vivre.

Renault Technocentre (Yvelines)

**TENTATIVE
DE FILIALISATION
DU SERVICE INFORMATIQUE**

Depuis une quinzaine de jours, au Technocentre de Guyancourt, les employés ont appris que la direction de Renault a des projets précis de filialisation du secteur informatique, projets qui toucheraient plus de 1 000 travailleurs courant 2004. Elle avait l'intention de faire son mauvais coup en douce, mais ses intentions ont été découvertes par hasard sur le réseau « intranet » de l'entreprise.

Quand des délégués CGT ont essayé d'avoir des informations auprès du directeur, la réponse a été : « *Mon agenda très chargé à cette période de l'année ne me permet malheureusement pas de vous recevoir de façon urgente* », ce qui bien sûr a choqué le personnel. D'autant plus que le même directeur avait organisé quelques jours auparavant une « convention » destinée à discuter de l'évolution du service informatique, et qu'au cours de

cette convention, rien n'avait transpiré sur la filialisation éventuelle. Tous les cadres présents ont dû apprécier !

Ce directeur qui avait « *un agenda très chargé* » a tout de même trouvé le temps de réunir sa hiérarchie lundi 6 et mardi 7 octobre. Preuve que l'agitation qui existe depuis quelques jours au Technocentre l'a forcé à trouver d'urgence un créneau dans son agenda.

Il ressort de ces réunions qu'un nouveau projet de refondation du service informatique est confirmé. En aucune façon, la direction n'a donc démenti le projet de filialisation. Et elle prétend maintenant que tout cela se fera « *dans la plus grande transparence* » !

Le directeur n'en est pas à son premier essai : à Usinor, où il travaillait avant d'arriver chez Renault, il a laissé des traces en matière de filialisation.

La filialisation n'est jamais une mesure favorable aux sala-

riés. Elle vise le plus souvent à diminuer les coûts salariaux pour augmenter les dividendes. Et il n'est pas rare que cela supprime des emplois. Les employés du secteur ont toutes les raisons de continuer à se mobiliser même si, pour l'instant, à part quelques militants CGT, les syndicats ne semblent pas vouloir suivre.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu au Technocentre et à Boulogne-Billancourt. Des pétitions contre le projet de filialisation circulent. Les employés concernés sont des salariés de Renault ou des entreprises de prestation qui travaillent au Technocentre. Ils voudraient avoir l'assurance que la filialisation ne leur portera pas préjudice. Tous ensemble, ils ont les moyens d'obliger la direction à remballer son projet.

Correspondant LO

**« Service minimum »
CONTRE LE DROIT
DE GRÈVE**

Le « service minimum dans les transports » est à nouveau à l'ordre du jour. L'offensive actuelle est menée par Christian Blanc, naguère nommé par Rocard à la tête de la RATP, puis par Balladur à la direction d'Air France et, depuis peu, député de l'UDF le parti de Bayrou.

Selon ce grand commis de l'État au service du patronat, la grève devrait être interdite aux heures d'affluence, c'est-à-dire le matin et le soir, dans les transports en commun, la moitié des liaisons ferroviaires devrait être maintenue, le droit de grève des contrôleurs aériens limité, etc. Bref, Christian Blanc part en guerre contre le droit de grève.

La grève est pourtant une arme des travailleurs contre leurs exploiters et leurs exactions. Depuis les débuts du capitalisme, cesser le travail est le moyen d'agir pour imposer les revendications au

patronat, ou pour résister à ses décisions.

Aujourd'hui, il existe des procédures de préavis qui limitent déjà le droit de grève, en particulier dans le secteur des Transports. Mais le patronat en veut davantage, et ce n'est pas nouveau.

Blanc s'était déjà fait le promoteur de ce « service minimum » lorsqu'il dirigeait la RATP et Air France. Il récidive aujourd'hui, en compagnie d'autres. Il est vrai que Blanc est l'administrateur de Thomson et de Cap Gemini. Il reprend une proposition qui figurait parmi les promesses de Chirac.

Blanc et les gens de son espèce péorent pour limiter les moyens de résistance et d'action des travailleurs. Mais si les bonnes âmes qui s'instituent défenseurs des droits des usagers voulaient limiter les grèves, elles n'auraient qu'à agir pour en

éliminer les causes. Car quand les salariés font grève, ce n'est pas par légèreté, ou par indifférence au sort des usagers dont ils n'ignorent pas les difficultés. Moins sans doute que ces PDG qui ont, eux, les moyens de se déplacer, même les jours de grève.

Quand les salariés font grève, en prenant le risque de perdre une partie, parfois importante, d'un salaire qui est leur seul revenu, c'est qu'ils ont des raisons impérieuses de la faire.

Alors que Blanc et ses semblables interviennent pour demander aux patrons et autres PDG d'accorder ce que les salariés revendiquent ! Et alors, il y aura moins de grèves. Mais autant demander du lait à un bouc.

Michel ROCCO

**L'armée échappe
aux restrictions
budgétaires**

Mardi 14 octobre a commencé à l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi de finances pour 2004. La plupart des postes budgétaires de l'État connaissent des restrictions : il en va ainsi pour le logement, les infrastructures routières et urbaines, la part consacrée aux chômeurs, bref, la plupart des budgets sociaux utiles à la population. En revanche, d'autres voient leurs crédits augmenter : l'Intérieur et la Justice connaissent une hausse

de 5 %. Celui de la Défense augmente aussi fortement pour la deuxième année consécutive : plus 4,3 % pour 2004, après avoir progressé de 6,1 % l'an passé.

Avec une somme de 32,4 milliards d'euros prévus pour 2004, le budget de la Défense se place au deuxième rang des dépenses de l'État, derrière l'Éducation nationale. Près de la moitié de cette somme est consacrée à l'équipement des armées et à la recherche, qui avaient déjà grimpé de 34 % en 2003. Et cela risque de continuer, puisqu'il serait question de lancer l'an prochain un second porte-avions pour faire pendant au *Charles-de-Gaulle*.

Augmenter le budget militaire revient en fait à gonfler le portefeuille des Dassault, Thales, EADS ou autres industriels de l'armement ou de l'électronique. Et ceci au détriment de l'ensemble de la population, et en particulier des fonctionnaires à qui le gouvernement ne veut accorder que 0,5 % de hausse de salaire, alors que l'inflation est évaluée à 2 %.



— Encore une rediffusion !

JOSPIN, LE RETOUR

Il ne faut pas être grand clerc pour imaginer que le retour de Jospin, savamment théâtralisé au travers d'apparitions médiatiques et de réflexions sentencieuses de vieux sage dans la presse (la dernière en date est une longue tribune parue dans *Libération* du 13 octobre), relève de calculs politiques. Son (faux) départ signifiait qu'il « se mettait en réserve de la République », comme d'autres l'avaient fait avant lui, dans la posture de celui qu'on va chercher en dernière extrémité pour sauver le pays ou, mais c'est moins noble, pour sauver le Parti Socialiste.

On n'a guère de mal à imaginer que ce retour a fait grincer des dents au sein du PS, parmi ceux qui croyaient la voie libre. François Hollande considère dédaigneusement que Jospin n'a fait que dire ce qu'il répète depuis six mois ; d'autres prétendants du PS

disent la même chose. Parmi ceux qui se préparent à la course pour l'Élysée, le retour de ce concurrent n'est guère apprécié. Il est incontestable que Jospin ne dit rien de plus que ce que ces rivaux et néanmoins amis du PS essayent de dire, sans se faire entendre. C'est-à-dire pas grand-chose, et rien qui puisse motiver les électeurs ou même susciter des illusions : il critique la politique du gouvernement Raffarin, ce qui est la moindre des choses, expliquant en substance que la droite fait, mais en plus mal, ce que le PS avait fait avant 2001.

Jospin a intitulé sa tribune « *Le temps des mystificateurs* ». Ce titre vise la droite, mais il pourrait tout autant s'appliquer au Parti Socialiste, la dernière en date de cette mystification ayant été de présenter Chirac en avril 2001 comme le rempart des libertés. Deux ans plus tard, Jospin écrit que « *le chef de l'État a été élu par la gauche autant que par la droite* ». C'est malheureusement et honteusement vrai, et Jospin d'ajouter : « *Le Premier ministre a bénéficié au départ*

d'un préjugé favorable ». Mais chez qui ? Et grâce à qui ? Sinon grâce aux prises de positions des chefs de la gauche plurielle ? Viennent les lamentations et les regrets de Jospin sur cette droite qui mène une fois au pouvoir, sans surprise et avec arrogance, la politique... de la droite.

Le PS retrouve donc la voie de la critique d'un gouvernement qu'il a contribué à faire élire. Critique qui reste toutefois dans les limites des bonnes manières et qu'on pourrait résumer ainsi : la droite prend des mesures qui, grosso modo, sont nécessitées par la situation mais elle s'y prend mal, ou a contre-temps. Pas un mot pour expliquer pourquoi deux millions et demi de ses électeurs ont fait défection à Jospin lors de l'élection présidentielle de 2001, sinon cette phrase pour dire que le PS « *loin d'avoir été "néo-libéral"... a respecté ses engagements en conduisant une politique progressive dans les conditions du monde actuel* ». Ce qui signifie qu'il n'a rien à se reprocher et que la faute revient à l'incompréhension des électeurs. Jospin pro-

pose donc de nous rejouer la même comédie, avec les mêmes recettes. Malheureusement pour lui, les électeurs ont fort bien compris, et ils le lui ont dit en 2001

Rien donc qui puisse ressembler à la moindre remise en cause de la politique passée. Le contraire eût été surprenant. On trouve par contre une longue diatribe contre l'extrême gauche (une colonne sur les huit de sa tribune), accusée de stérilité parce que, selon Jospin, elle refuse de prendre ses responsabilités, en n'acceptant pas de participer au pouvoir. L'expérience du PS au gouvernement illustre ce que signifie pour Jospin et les siens ce « sens des responsabilités ». Son efficacité a servi à contenter les patrons et les bourgeois, pas les classes laborieuses.

Jospin conclut sa démonstration par ce lieu commun néanmoins significatif : « *On le voit bien aujourd'hui, les grèves, les manifestations ne peuvent à elles seules empêcher la droite d'imposer sa politique...* ». Contre ce risque (que la droite reste au pouvoir),

« *la gauche tout entière doit prendre ses responsabilités pour l'avenir* ». La leçon est mal venue de la part d'un chef de gouvernement qui cautionna les licenciements à Renault Vilvorde en Belgique, malgré manifestations et grèves qui eurent lieu en cette période, qui laissa faire les licenciements à Moulinex et dans des centaines d'entreprises. Qui osera nous dire que demain, s'ils reviennent aux affaires, ce même Jospin et ses semblables ne nous expliqueront pas de nouveau que ce n'est pas le rôle d'un gouvernement d'intervenir dans la gestion de l'économie, comme ils l'avaient fait au lendemain de l'annonce, par Michelin, de plusieurs milliers de suppressions d'emplois ? Surtout pas les dirigeants du PS. Car c'est cela, et rien d'autre qu'ils entendent quand ils parlent du sens des responsabilités.

Ils ont choisi d'être responsables devant les patrons et la bourgeoisie. Pas devant les travailleurs et les classes laborieuses.

Jean-Pierre VIAL

Prolongation des centrales nucléaires, nouveaux réacteurs LA POPULATION N'A AUCUN CONTRÔLE

EDF a décidé de prolonger de dix ans l'exploitation des centrales nucléaires, conçues à l'origine pour durer trente ans, sans même attendre l'accord de l'organisme chargé de la sûreté nucléaire ! Les centrales iront donc, tant bien que mal, jusqu'à 40 ans. Mais ensuite, va-t-on continuer ou bien « sortir du nucléaire » comme le réclament les écologistes ?

L'ouverture d'un débat est prévue dans quelques semaines. Raffarin vient d'annoncer un *Livre blanc sur l'ensemble de la politique énergétique et ses évolutions à venir*. Mais il ne faut pas se leurrer, le débat ce sera pour la galerie, la décision est déjà prise depuis longtemps au niveau du gouvernement, du patronat concerné et d'EDF : pour eux ce sera la continuation du nucléaire.

La ministre déléguée à l'Industrie, Nicole Fontaine, a déjà annoncé, le 8 octobre, qu'elle comptait proposer de choisir le nouveau modèle de réacteur mis au point par Framatome et Siemens, l'EPR (European pressurized reactor). Il y a quelques années déjà, lorsqu'il était ministre de l'Industrie du gouvernement Jospin, Christian Pierret s'était

prononcé dans le même sens. Et selon le Commissariat à l'énergie atomique, l'EPR serait « *inévitabile* ».

Il devrait donc remplacer les réacteurs actuels au fur et à mesure qu'ils seront atteints par la limite d'âge (c'est en 2017 que la plus ancienne centrale nucléaire, celle de Fessenheim, aura 40 ans).

Le réacteur EPR est présenté par ses défenseurs comme plus performant, plus sûr et produisant moins de déchets que les précédents. Ses adversaires écologistes prétendent que la technologie de l'EPR n'est qu'une version améliorée des réacteurs actuels et qu'elle ne vaut donc guère mieux.

En outre bien des scientifiques affirment qu'il existe une technologie concurrente supérieure mais qui est... américaine. Seulement les dirigeants français préfèrent défendre leur filière française et européenne et les entreprises qui lui seront associées.

Dans toute cette affaire, le gouvernement et EDF font des choix qui engagent l'avenir. Ils affirment naturellement qu'ils font les meilleurs, d'un point de vue technique comme d'un

point de vue financier. Mais peut-on vraiment leur faire confiance, quand on sait combien, dans les décisions gouvernementales, peuvent jouer les différents groupes de pression, les intérêts financiers des grands groupes capitalistes et les impératifs de budget ? Or sur ce type de décision, comme sur bien d'autres, la population n'a strictement aucun contrôle. Quels sont les risques de la prolongation de dix ans des centrales ? En quoi l'EPR ou d'autres réacteurs sont-ils préférables ? Ce sont les dirigeants qui décident, comme ils ont décidé il y a quelques décennies de construire des centrales nucléaires en France, sans demander l'avis de la population, sans la mettre au courant des problèmes, voire en les cachant.

Or à ces dirigeants qui agissent avec tant de légèreté dans une multitude de domaines où ils sacrifient la sécurité et l'environnement (hôpitaux, sites industriels dangereux, marées noires, etc.) quelle confiance peut-on leur faire ? Aucune !

André VICTOR



Au sommaire de **LUTTE DE CLASSE N° 75 (Octobre 2003)**

● France :

Les oppresseurs et les semeurs d'illusions

● L'altermondialisme d'Attac

Une contestation respectueuse et réformatrice

● Côte-d'Ivoire

Le climat guerrier monte encore d'un cran

● Libéria

Derrière les fractions rivales : pillage impérialiste et rivalités pour le contrôle de la région

● ANNEXE

Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire
Un échange de courriers en vue de listes communes aux élections de 2004

● Tribune

Après la signature de l'accord sur la formation professionnelle : où va la CGT ?

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

